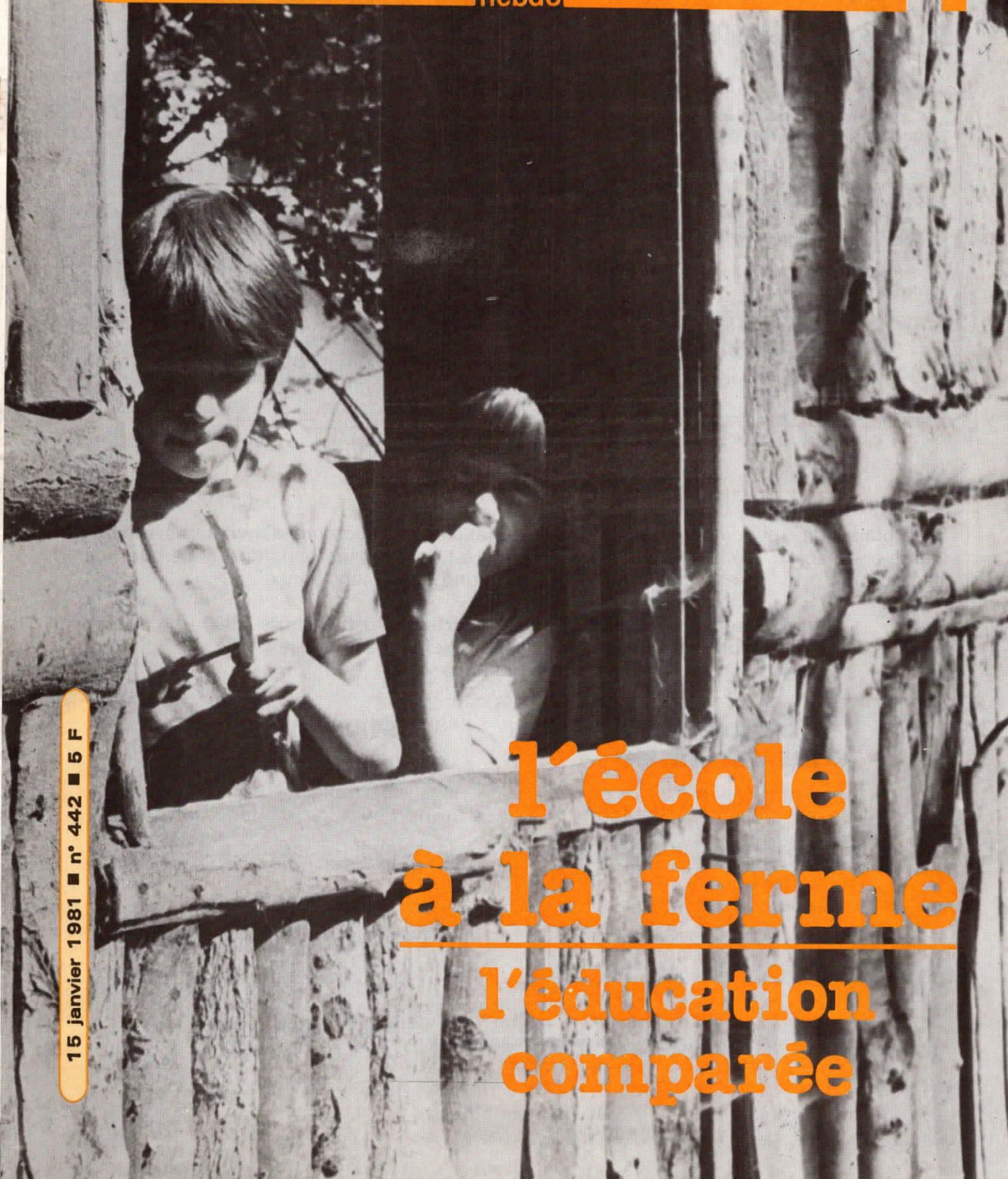


L'ÉDUCATION

hebdo



15 janvier 1981 ■ n° 442 ■ 5 F

l'école à la ferme

**l'éducation
comparée**

*“Ne sais-tu pas
que notre âme est faite
d’harmonie?”*

Telle était la devise de Léonard de Vinci, peintre, philosophe, poète, inventeur, architecte, sculpteur.

Léonard de Vinci, c’est aussi une médaille en bronze de 81 mm de diamètre, réalisée par Raymond Joly et éditée par la Monnaie de Paris.

Documentation gratuite sur demande, 11, quai de Conti - 75270 Paris Cedex 06. Tél. 329.12.48

La Monnaie de Paris : ceux qui gravent l’art depuis 500 ans.



La Monnaie de Paris

pérolé.

I' éducation

a le plaisir de pouvoir, dorénavant, faire bénéficier ses lecteurs d'invitations à différents spectacles. L'offre ci-dessous s'adresse à nos abonnés parisiens, mais que nos lecteurs de province se rassurent : nous pensons également à eux.

Gérard Maro et « Création diffusion artistique, Bateleurs 2000 »
seraient heureux de vous réserver une place
aux représentations de :

L'ECOLE DES FEMMES

de Molière
mise en scène de G. Maro
le mercredi 14 janvier à 17 h 30

invitation individuelle

(à présenter à l'entrée)

confirmer au moins deux jours à l'avance
au 533-42-21

MATHIAS 1^{er}

écrit et réalisé par Nicole André et
Bertrand Bétrémieux
d'après l'ouvrage de Janusz Korczak
le samedi 17 janvier à 14 h 30

invitation individuelle

(à présenter à l'entrée)

confirmer au moins deux jours à l'avance
au 533-42-21

Théâtre de la Gaité-Montparnasse
26, rue de la Gaité, 75014 Paris — Métro Gaité, Edgar-Quinet, Montparnasse
réservations et renseignements : 533-42-21

n° 442 / 15 janvier 1981

hebdomadaire

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 2 **la maison-école existe-t-elle ?**, par Nicole Gauthier
- 4 **contre l'abus d'autorité**, par Nicole Gauthier
- 5 **les enfants de la publicité**, par Michaëla Bobasch
- 6 **la crise de vocations**, par Nicole Gauthier
- 6 **le vote des parents**, par Michaëla Bobasch

éducations

- 7 **entrer en communication**, par Strapontinus
- 8 **bol d'air pour jeunes citadins**, par Michaëla Bobasch
- 12 **vous avez la parole** : les héritiers, par Jean C. Charbonnier ; courrier des lecteurs

à votre service

- 15 **le grand livre du monde contemporain**
- 16 **pédagogie quotidienne** : vos dents sont vivantes, par Claire Méral
- 16 **documentation** : c'est notre monde, par François Mariet ; des bulles pédagogiques, par Pierre Ferran
- 19 **CNDP** : un dossier documentaire ; une diathèque

- 20 **réponses**, par René Guy
- 21 **au B.O.**
- 22 **agenda**

expressions

- 23 **les mondes insolites de René Fallet**, entretien par Anne Carpentier
- 26 **au-delà de cette limite...**, par Pierre Ferran
- 27 **des plaisirs enchanteurs**, par Pierre-Bernard Marquet
- 28 **une B.D., un livre, un film**, par Jacques Chevallier, Pierre Ferran, Etienne Fuzellier

réflexions

- 30 **étudiez ma différence**, entretien avec M. Le Thanh Khoi, directeur adjoint de l'UER de sciences de l'éducation
- 33 **... nul n'est tenu** : un prince et les peuples, par Paul Dupont
- 34 **mots croisés — échecs**

photos - couverture, p. 8, 9, 10 et 11 : Centre de loisirs/Ferme du Bel Air ; p. 23 : Marcel Begoin ; p. 26 : Jacques Robert ; p. 27 : Bernard.

éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Véllis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adella, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; **agenda** ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfaty ; **correspondants** : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianny. **membres** : Lazerine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

entre deux mots

En cette mi-janvier, le vent soufflant déjà à force 9 sur la campagne, je peux encore vous souhaiter une bonne année... électorale !

■ Désolé de refuser ces vœux-là, mais mon éducation civique me dicte de ne me préoccuper de l'échéance électorale que lorsque la campagne sera ouverte officiellement.

Alors, il ne doit rester plus que vous dans ce pays. Les plus hautes autorités n'ont pas attendu l'ouverture de la campagne. Voyez le ministre des Universités qui vient de recevoir dans sa tour d'ivoire, après quatre ans de mépris, une délégation de l'UNEF (indépendante et démocratique).

■ C'est peut-être l'ouverture tout court...

L'ouverture de la chasse électorale, oui ! D'autant plus qu'Alice Saunier-Séïté, après avoir « repris en main » les conseils d'université, n'a pas pris de grands risques en promettant de réexaminer les habilitations supprimées l'an dernier, ce qui est écrit dans les textes.

■ Je ne tomberai pas dans le piège facile des procès d'intention.

Et si, pour rester dans le domaine qui nous concerne, le rapport Couturier n'était rien d'autre qu'un ballon d'essai ?

■ Vous savez bien que personne ne veut prendre en compte ce rapport-là.

Justement : pour mieux voir qu'une partie de l'opinion n'y est pas insensible et pouvoir ensuite « ajuster le tir ».

■ Vous voyez des desseins machiavéliques partout !

Dois-je comprendre que de voir le président de la République coller son œil tous les soirs à l'heure du repas à la vitre de votre téléviseur ne vous suffit pas ?

■ Après tout, nous n'en sommes qu'à la télévision à sens unique et il ne peut pas voir ce qu'il y a dans l'assiette des Français.

Si seulement il collait son œil au carreau de nos classes, peut-être obtiendrions-nous enfin la revalorisation — sonnante et rébuchante — de notre fonction enseignante, promise depuis longtemps ?

■ Mais on vous l'a dit : toutes les promesses seront tenues. De grâce ! attendez que l'on soit en « campagne » !

Maurice Guillot

DES ENFANTS qui, pour certains, passent dès l'âge de deux ans six heures par jour en classe peuvent-ils concevoir l'école comme une maison ? Quelles possibilités offre-t-elle pour les accueillir, pour la plus grande partie de leur temps de vie, au moins pendant l'année scolaire ? Les locaux sont-ils assez grands, et suffisamment équipés en salles de sport, en coins-range-ment, en matériel pour les travaux manuels ou l'éducation artistique ? Les enfants handicapés ont-ils facilement accès, et dans quelles conditions, aux classes communes ?

C'est un peu à toutes ces questions que s'est efforcée de répondre l'enquête des DDEN intitulée cette année : « L'école, maison des enfants ». Analysés par Lucien Géminard, inspecteur général de l'Éducation nationale, les questionnaires (émanant de villages de moins de cinq cents habitants comme de grandes villes) ont mis en valeur les handicaps les plus profonds au fonctionnement de cette « maison » — qui a pourtant parfois tendance à ressembler plutôt à une grande usine — et les éléments qui facilitent la vie et

Les délégués départementaux de l'Éducation nationale viennent de rendre publique leur enquête annuelle, réalisée dans toute la France grâce à leurs correspondants.

Cette année, cette enquête nous fournit de nombreux éléments, qualitatifs et quantitatifs, sur l'école primaire et l'accueil des élèves.

la maison-école existe-t-elle ?

l'épanouissement des enfants dans leur second milieu de vie.

L'école, c'est avant tout ses locaux. En milieu rural, l'équipement scolaire est souvent plus ancien ; les petites écoles sont les plus vétustes et fréquemment en mauvais état. Un effort est fait en revanche dans les gros bourgs et les petites villes. C'est là que sont généralement prévues les possibilités de rangement pour les élèves. L'habitat à « taille humaine » traduit mieux, semble-t-il, dans l'architecture et dans l'équipement une conception pédagogique mieux adaptée aux besoins des élèves.

Conséquence de l'urbanisation et de l'évolution du mode de vie des familles, les possibilités de repas à l'école sont d'autant plus grandes que l'école est plus récente ; pour les moins de six ans, les possibilités de garderie et de repos se sont accrues et plus spécialement dans les grandes villes ; enfin, l'accès des handicapés moteurs à l'école est de plus en plus facilité.

Si certaines écoles, surtout dans les grandes villes, en comptent beaucoup plus, la « taille optimum » pour un établissement sco-

laire se situe entre quatre et sept classes, afin d'éviter les trop grosses concentrations d'enfants, comme c'est encore le cas fréquemment dans les collèges. Mais, à la suite de l'urbanisation croissante de 1948 à nos jours, c'est le monde rural qui, peu à peu, a été défavorisé sur le plan scolaire. L'avantage d'espaces disponibles pour le jeu et l'éducation physique ne parvient pas à combler ce handicap, qui se conjugue fréquemment avec des handicaps socio-culturels.

Activités artistiques, travaux manuels et éducation physique ne sont pas encore intégrés aussi parfaitement qu'on pourrait le souhaiter à la vie quotidienne de « la maison de l'enfant ». Dans 27,1 % des classes, les élèves ne font pas, ou peu, de travaux manuels. L'éducation artistique est ignorée ou presque inconnue dans 16 % des classes. Les obstacles le plus fréquemment mentionnés sont les manques en espaces aménagés, en équipements audiovisuels, en documentation et matériel pour l'éducation esthétique ; et, pour les travaux manuels, l'absence de crédits et de salles spéciales. Pour-

tant, rappelle Lucien Gémard, si le problème du travail manuel est posé non seulement sur le plan du développement général de l'enfant, mais aussi sur celui de la production (artisanale, industrielle ou technologique), « même au niveau des écoles élémentaires, des choix ou des combinaisons de choix sont à faire qui ont des grandes répercussions sur les équipements et les formations des maîtres. Ils ont aussi des répercussions importantes pour les élèves sur la poursuite de leurs études ».

L'éducation physique est pratiquée partout, mais avec de grandes disparités essentiellement dues aux conditions atmosphériques. C'est le manque d'équipements couverts (mentionné par 42,2 % des écoles) qui se fait le plus cruellement sentir.

Enfin, dernier point abordé par l'enquête : l'accueil des élèves, notamment des handicapés. Ce sont les grandes villes qui sont le mieux équipées, tant pour les GAPP (groupes d'aide psycho-pédagogique) que pour les services médicaux et sociaux ; les possibilités d'accueil pour les handicapés mo-

teurs et les déficients intellectuels sont meilleures dans les écoles de quatre à sept classes.

Ces quelques points ne constituent pas, loin s'en faut, la totalité des résultats de l'enquête. « Des questions pédagogiques restent à clarifier », note également Lucien Géminard, « les unes plus spéciales comme l'éducation manuelle, les autres fondamentales, celles du rythme de l'enfant, de l'individualisation de la pédagogie, de la liberté de l'enfant et de son développement comme personne sociale ».

Les inquiétudes pédagogiques et les hésitations des enseignants sont apparues au fil des réponses, au moment où, explique encore le rapporteur, « l'évolution économique et pédagogique va se poursuivre rapidement ». Et en voici,

résumés brièvement, les enjeux : « *Libération ou conditionnement, stratifications ou compensations par l'individualisation pédagogique des nouvelles technologies sont également possibles, et c'est toute la compétence des maîtres, les opinions et les attitudes des familles qui feront aller vers une voie ou une autre. D'autre part, il serait possible d'aboutir au paradoxe d'écoles équipées en technologies éducatives et n'ayant toujours pas de terrain de sport ou de coins-rangement pour les enfants.* » Mais Lucien Géminard est optimiste : « *L'enquête montre que l'évolution de la pédagogie-instruction vers l'école-éducative est profondément engagée et l'on ne voit pas, sauf catastrophe, ce qui pourrait renverser cette évolution...* »

Nicole Gauthier

de l'Education. Ils redoutent la mise en place lente d'un « service minimum » de l'école qui ne serait autre chose que du gardiennage. La tendance à la limitation du droit de grève des directeurs et directrices d'école en est la première étape. La pression du corps hiérarchique sur les personnels enseignants en est une autre qui pourrait aboutir, note la Fédération de l'Education nationale, à la « remise en cause pure et simple de cette conquête ».

Enfin, la FEN énumère les « atteintes statutaires » : « *Le statut général de la Fonction publique est-il appelé à devenir un cadre vide?* », s'interroge-t-elle. Elle montre en effet que le système paritaire est souvent détourné de son but et qu'il s'agit plus d'une consultation pour avis ou d'une simple formalité administrative (exigée par la loi) que d'une réelle concertation entre partenaires. Le Conseil supérieur de la Fonction publique devient une chambre d'enregistrement, le « dérogoire » a tendance à être de plus en plus fréquemment la règle : telles sont les constatations qui amènent aujourd'hui la fédération des syndicats d'enseignants à pousser un cri d'alarme.

Diffusée auprès des syndiqués pour qu'ils soient mieux informés de la législation en vigueur et des exemples d'autoritarisme constatés depuis quelques années dans le secteur de l'éducation, cette brochure sera également remise aux inspecteurs d'académie, aux recteurs et aux préfets. Pour les responsables de la FEN, elle doit servir d'avertissement : avertissement à l'intention du ministre et du gouvernement en premier lieu, mais aussi avertissement à tous les adhérents « pour renforcer l'outil syndical ».

Pour étayer le contenu de ce « livre noir », les dirigeants de la FEN avaient convié à la conférence de presse Annick Griffon, professeur certifié de mathématiques mise d'office en congé de longue maladie le 10 décembre dernier. Ce qu'on appelle désormais « l'affaire Griffon » a en fait commencé depuis deux ans. Tout en la reconnaissant compétente et consciencieuse, le proviseur de l'établissement de Colombes où

contre l'abus d'autorité

MISE en cause des libertés et des droits syndicaux, utilisation rigide des textes administratifs, sanctions diverses, pressions et intimidations, limitation du droit de grève : ce sont là quelques-unes des manifestations du regain d'autoritarisme, développé, analysé et commenté dans un *Livre noir de l'autoritarisme* que vient de publier la Fédération de l'Education nationale. Celle-ci s'est appuyée sur de nombreux exemples pour illustrer « une atmosphère générale inquiétante et un climat de suspicion et de déla-

tion ». « *Les accepter ou s'en faire complice contribuerait à faire glisser ce régime vers un esprit que l'on croyait révolu depuis trente-six ans* », a déclaré André Henry, secrétaire général de la FEN.

Une des parties de ce fascicule est entièrement consacrée au droit de grève, « un acquis toujours menacé » estiment les responsables de la FEN. Même si, disent-ils, le pouvoir politique n'ose pas l'attaquer aujourd'hui de front, ce droit est progressivement vidé de sa substance, en particulier dans le secteur

enseigne Annick Griffon envoyait régulièrement des lettres à l'Inspection académique, attirant l'attention des autorités hiérarchiques sur les refus répétés de l'intéressée de signer ses rapports d'inspection... et sa déplorable habitude de s'asseoir en tailleur. Au mois d'avril 1979, il demande à l'inspecteur général de mathématiques et au recteur « s'il ne serait pas souhaitable de faire examiner par un comité médical la santé mentale de Mlle Griffon, certifiée qui enseigne à mi-temps ». Le 17 juillet 1980, l'inspecteur d'académie saisit le comité médical. Au mois de septembre, Annick Griffon est donc convoquée à une « contre-visite » (alors qu'elle n'a jamais été malade en dix ans d'enseignement, et n'a, par conséquent, jamais passé de « visite ») à la suite de laquelle elle est invitée à se rendre chez un psychiatre.

Le fait de s'asseoir en tailleur dans la salle d'attente de celui-ci et de demander à ses voisins d'arrêter de fumer semble être une raison suffisante pour que, le 20 octobre, Annick Griffon soit déclarée par le comité médical inapte à exercer ses fonctions pendant six mois. L'intéressée, qui n'a pas eu accès à son dossier soigneusement entouré du « secret médical », fait désormais acte de présence au lycée à ses heures de cours. Aujourd'hui, personne ne semble plus savoir comment arrêter le processus enclenché.

Pour la FEN, cette histoire est exemplaire. Il ne s'agit pas là d'un exemple de répression anti-syndicale : Annick Griffon n'était pas syndiquée. « Mais, disent ses dirigeants, il est celui d'un individu qui a prétendu rester lui-même et a omis de faire suffisamment bas sa révérence au pouvoir administratif et au pouvoir médical. La machine s'est mise en route. Si l'on ne crie pas assez fort pour l'arrêter, elle broiera le téméraire ». C'est pour alerter l'opinion publique que la FEN 92 et le Collectif pour les libertés organisent un meeting le 16 janvier à Colombes. Pour dire haut et fort que, sans doute, les « goulags psychiatriques » ne sont pas loin.

N. G.

les enfants de la publicité

QU'EST-CE que la publicité pour les enfants ? Comment la ressentent-ils ? Avant tout, comme un amusement. C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée par la Fédération nationale des associations familiales rurales (FNAFR — 81, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris) en juin et juillet 1980 auprès de mille dix enfants de six à douze ans, résidant dans des communes de moins de cinq mille habitants de trente et un départements. La plupart d'entre eux (97 %) regardent la publicité à la télévision à des fréquences diverses (44 % la voient quotidiennement) et 85,6 % déclarent que cela les intéresse. Ils aiment la publicité avant tout parce qu'ils la trouvent amusante (62,2 %). Sur le plan esthétique, ils sont sensibles d'abord à l'image (87 %), puis au slogan (67 %) et enfin à la musique (60 %).

Mais la publicité a-t-elle une réelle influence sur les enfants ? L'enquête répond par l'affirmative, puisque huit cents d'entre eux ont fait, après avoir vu, lu ou entendu de la publicité, mille vingt-trois achats dont plus de 30 % en confiseries diverses. En outre, huit cent quarante-trois enfants disent être intervenus auprès de leurs parents, interventions qui se sont concrétisées par mille quinze achats dont 25,7 % en produits alimentaires et 24,4 % en jeux et jouets. « Cela montre, commente l'enquête, que l'enfant est un vecteur déterminant de la publicité. Il est l'auxiliaire qui va déclencher l'achat. »

Cependant, tous ne sont pas dupes, et 72,3 % font preuve de

lucidité en indiquant que les produits vantés par la publicité ne sont pas meilleurs que les autres : « Les produits se ressemblent, seule la marque change ; quand on les voit à la télévision on les aime, mais quand nous les avons, nous ne sommes plus satisfaits. » Seraient-ils frustrés si la publicité disparaissait ? 60 % répondent par la négative. Cela n'atténue pas pour autant les inquiétudes de la FNAFR qui met l'accent sur le fait que « la publicité tient une place dans la vie de 40 % des enfants, tant par goût que par habitude ».

« Ce constat ne peut laisser indifférente la famille rurale » indiquent les auteurs de l'enquête. C'est pourquoi la FNAFR souhaite que la publicité soit « informative, éducative et comparative, qu'elle ramène l'enfant dans le réel et l'aide à se faire un jugement lui permettant un choix ». La FNAFR rappelle en outre les recommandations du Bureau de vérification de la publicité (BVP), notamment le fait que « toute action promotionnelle qui s'adresse à des enfants ou adolescents doit être conçue de manière à ne pas exploiter leur crédibilité ou leur manque d'expérience » et que « toute publicité s'adressant aux enfants ne doit en aucun cas porter sur des sucreries ne faisant pas partie de l'alimentation normale et qui, à base de carbo-hydrates, ne peuvent sans inconvénient être fréquemment consommées entre les repas ». Autant de textes dont on ne semble pas près d'obtenir l'application stricte...

Michaëla Bobasch

la crise de vocations

IL EST fréquent de rappeler la stagnation ou la régression, depuis quelques années, du nombre de postes ouverts aux concours du CAPES et de l'agrégation. Mais on sait moins, en revanche, que le nombre de candidats diminue également sensiblement, comme si la profession de professeur attirait de moins en moins de monde. Comme en 1979, le nombre de postes mis au concours de l'agrégation en 1980 était de mille. Mais, ainsi que le révèle le service des études informatiques et statistiques du ministère de l'Éducation (1), le nombre de candidats a chuté de 14 % (17 600 en 1980 contre 20 400 en 1979). Même tendance en ce qui concerne le CAPES : en 1980, il y avait 1 206 postes (1 305 en 1979) ; l'ensemble des candidats inscrits —

toutes disciplines confondues — est de 29 000, soit 16 % de moins que l'année précédente. Et seulement les trois quarts se sont effectivement présentés aux épreuves du concours.

Pour le CAPES comme pour l'agrégation, les candidats étudiants sont loin d'être majoritaires : pour l'agrégation, ils ne représentent que 24 % ; 35 % des inscrits sont des personnels déjà en fonction dans l'enseignement public ou privé ; 22 %, des personnels de l'Éducation non enseignants ; 10 %, des élèves professeurs et des stagiaires ; enfin 5 %, des élèves des écoles normales supérieures. Pour le CAPES, les étudiants représentent 36,6 % des candidats, 27,2 % sont maîtres auxiliaires ou adjoints d'enseignement qui veulent une titula-

risation, le reste provient du corps des PEGC, des instituteurs et des personnels de surveillance ou de services administratifs.

Ces concours sont difficiles, et rares sont ceux qui les passent avec succès lors de leur première inscription : 19 % se présentent au moins pour la troisième fois à l'agrégation ; 26,9 % sont dans ce cas aux épreuves du CAPES.

Comment expliquer ce désintérêt progressif, sans y voir une nouvelle expression du « malaise enseignant » ? Les conditions de travail se sont sensiblement modifiées — les syndicats disent dégradées. Les jeunes professeurs sont désormais mis à la disposition des recteurs (pendant trois ans pour les certifiés, deux ans pour les agrégés). Titulaires de l'emploi et non plus du poste, ils sont fréquemment amenés à se déplacer au sein d'une même académie.

Par ailleurs, la baisse régulière, et semble-t-il inéluctable dans le cadre de la politique actuelle, du nombre de postes aux concours, décourage beaucoup d'étudiants ou d'éventuels postulants, d'autant plus que l'issue est toujours incertaine et les débouchés, surtout en lettres et langues vivantes, très limités.

Enfin, ces concours de haut niveau exigent des études longues et patientes... pour un salaire de début de carrière à peine supérieur à celui d'un gardien de la paix et inférieur aux rémunérations des cadres du privé.

N. G.

le vote des parents

Les parents participent de moins en moins aux consultations organisées dans les établissements scolaires. C'est ce qui ressort des résultats des élections aux comités de parents (écoles maternelles et primaires) et aux conseils d'établissements (collèges et lycées). Dans le primaire le taux de participation a baissé de 1,37 % (36,46 % en 1980, 37,83 % en 1979). Toutefois il ne faut pas oublier que ce même taux était de 50,65 % en 1977, lors de la mise en place des comités de parents. Dans le secondaire, le taux de participation est voisin de celui de l'an dernier (36,1 % en 1980, contre 36,3 % en 1979), soit une baisse de 0,2 % seulement. Là aussi, il convient de rappeler qu'en 1978, 45 % des parents avaient pris part aux élections.

La FCPE (Fédération Andrieu, « ex-Cornec ») arrive en tête. Cependant, si elle progresse très légèrement dans le primaire où elle obtient 51,78 % des voix (contre 51,75 % en 1979), elle a perdu 0,4 % des voix dans le secondaire. La FCPE, qui a réalisé son meilleur score à Rennes (78,9 %), est majoritaire dans l'ensemble des académies, à l'exception de Paris et Strasbourg. La PEEP (Fédération Schléret, « ex-Lagarde ») reste stable. Les associations et groupements indépendants arrivent en troisième position. Viennent ensuite les listes d'union, l'UNAPEE et la FNAPEEP.

M. B.

(1) Note d'information 80-44 du 8 décembre 1980 publiée par le service central des statistiques et sondages du ministère de l'Éducation.

Marshall Mac Luhan est mort dans les dernières heures de l'année 1980. Cette disparition a fait si peu de bruit, ici, que c'en est un peu curieux. Un petit article dans *Le Monde* a salué le prophète de l'audiovisuel et de la communication électronique : pas plus de place, en somme, qu'une notabilité d'intérêt local. La télévision, jusqu'à maintenant, n'a pas daigné rendre un hommage particulier à celui qui, depuis vingt ans, chantait quotidiennement son avènement.

Pourtant tout le monde a, peu ou prou, entendu parler de Mac Luhan, et certains thèmes, sortis de son œuvre, contribuent désormais à meubler les conversations sur les médias et l'avenir de la culture et de l'éducation. On quitte, en ce moment, « la galaxie Gutenberg », c'est-à-dire la civilisation de l'imprimé, pour entrer dans « la galaxie Marconi », celle de la communication audiovisuelle. L'évolution des sociétés est déterminée par la transformation de leurs moyens de communication.

L'apparition massive des médias, et leur prise de commande sur l'ensemble des communications, bouleversent réellement notre monde : par ces canaux, et notamment l'omniprésente télévision,

la terre est en train de devenir un « village planétaire » où réapparaîtront, sous une forme totalement nouvelle, les conduites tribales des temps archaïques, mais, cette fois, les totems ont changé de nature. Dans ce type de communication, « le message c'est le medium » : ce qui caractérise la télévision, ce n'est pas le contenu de ce qu'elle dit, c'est que ce soit de la télévision ; et plus précisément encore, le medium télévision transforme de part en part les informations qu'il transmet, au point qu'on ne saurait sans abus séparer l'un des autres.

Une culture neuve est donc là, c'est-à-dire des relations inédites aux choses et aux hommes, aux valeurs et aux savoirs. Il faut donc mettre en place d'autres formes d'acculturation, c'est-à-dire d'éducation : celles qui existent pour l'instant ne font que subsister, persister. Elles sont inadéquates simplement parce qu'elles étaient appropriées à une ère culturelle proche de sa disparition.

Il y a quelques pages mac luhanienues cinglantes sur le décalage, qui est même un fossé, entre l'école d'aujourd'hui et le monde dans lequel nous

vivons, ou plus nettement encore, avec l'univers auquel auront à faire nos enfants lorsqu'ils seront adultes. L'œuvre de Mac Luhan eut un grand écho en France mais, finalement, dans un cercle relativement restreint. Et, d'ailleurs, tout un chacun s'accordait avec componction à considérer qu'il s'agissait d'intuitions et non pas de démonstrations, d'utopies et de prophéties.

Or, que voit-on ? La communication électronique progresse de jour en jour, à une vitesse exactement ahurissante. Satellites, télématique, magnétoscopes et vidéo-disques, radios libres, robots divers, accroissement vertigineux et constant de la pratique photographique, montrent à l'évidence que la galaxie Marconi est tout simplement une réalité de tous les instants. Les plus jeunes y sont d'emblée adaptés, s'y meuvent comme chez eux,

strapontinus

entrer en communication

s'y trouvent bien, c'est aussi une constatation incontestable.

Qu'il y ait une planétarisation de l'information, sociotechnologiquement, est également net, même si, manifestement, ce village global est un village qui parle américain. En somme, les analyses de Mac Luhan ont au moins un très large pan de justesse et d'anticipation confirmée : du coup, il serait normal que les éducateurs lui accordent enfin l'attention qu'il mérite par les interrogations légitimes qu'il suscite sur les systèmes éducatifs. Pas question, naturellement, de le poser en gourou qui ne se serait jamais trompé. On se souvient, il y a quelques années, d'une publicité qui, dans toute la presse, montrait Gutenberg faisant un bras d'honneur à Mac Luhan. L'imprimé se porte fort bien dans nos sociétés électroniques. Les anciennes pratiques culturelles sont loin d'être mortes et ont même tendance, ces temps-ci, à relever la tête. L'apparition du nouveau n'entraîne pas forcément la disparition de l'ancien. Mac Luhan ne l'avait pas vu. Ce n'est pas une raison pour faire semblant de croire qu'il était aveugle ■

« Fermes pour enfants » : ce terme recouvre
une réalité extrêmement diversifiée
qui peut aller du parc animalier
à la ferme rurale authentique.

La ferme du Bel Air à Villiers-le-Bâcle (Essonne)
constitue une expérience originale
dans la mesure où, créée par une association
regroupant les habitants de la commune,
elle a un double objectif
pédagogique et d'animation sociale.



*la fabrication du fromage, les soins aux animaux
et, en page suivante, la plantation...*

bol d'air pour jeunes citadins



RATISSER est un acte simple. Pourtant, il y a l'art et la manière. « *Ratisser, c'est sélectionner la bonne terre, éliminer les pierres* », explique Gérard à Olivier, neuf ans. « *Il faut faire des aller-retours. Tu creuses un peu trop. Il faut caresser la terre.* »

Nous sommes à la ferme pour enfants du Bel Air à Villiers-le-Bâcle, et Olivier est un habitué du centre aéré. Créée en 1976, la ferme accueille au total près de trois mille enfants chaque année. Ceux du village qui viennent au centre aéré du mercredi, mais aussi en dehors des horaires scolaires (après 16 h 30 et le week-end), et des élèves des banlieues urbaines qui, accompagnés de leurs instituteurs, effectuent dans le cadre du tiers temps pédagogique, six visites d'une journée chacune, réparties sur trois trimestres.

Dans tous les cas, l'objectif est le même : sensibiliser les enfants à la nature par le biais de diverses activités, notamment le travail de la terre et les soins aux animaux.

La ferme de Villiers-le-Bâcle héberge en effet de nombreux pensionnaires : poules, canards, pigeons, lapins, mais aussi deux ânesses et neuf chèvres répondant aux noms de Piala, Barbelune, Nina, Câline, La Flèche, Nadine, Pirline, Pinky et Pyjama. Ce sont les enfants qui ont choisi ces prénoms et confectionné à l'atelier de menuiserie les pancartes qui décorent l'étable.

Outre le jardinage et l'élevage, la ferme propose d'autres activités, toujours en relation avec la vie rurale. L'atelier « menuiserie » par exemple, qui permet de construire des cabanes, mais aussi — en collaboration avec l'atelier « peinture » —, de réaliser les panneaux et pancartes destinés à orner le stand de vente des produits de la ferme.

« *Le problème est différent selon que les enfants habitent ou non sur place. Ceux du village sont déjà sensibilisés à la nature dans la mesure où leurs parents possèdent pratiquement tous un jardin où ils*

sont parfois admis à effectuer diverses tâches. Certains se sont même vu attribuer une parcelle du potager familial. Cependant, tout enfant qui le désire peut avoir son coin de jardin à la ferme du Bel Air », signale Robert Junca, membre de l'association de gestion du centre aéré et de ses annexes (AGECAA). Le potager de la ferme est divisé en de nombreux petits périmètres de un à deux mètres carrés, de formes variées (carrés, rectangles, triangles), délimités au cordeau et portant sur une pancarte le ou les noms de leurs propriétaires respectifs. Car ces jardins peuvent être individuels ou collectifs. C'est ainsi que la parcelle de Philippe Froment et Olivier Franchet (« *Ne pas marcher sur les plantes et les légumes* », recommande un second panneau) voisine avec celle de l'école Anatole-France d'Antony. « *Les classes peuvent, elles aussi, avoir leur jardin. Comme cela, les élèves voient pousser leurs radis, petits pois ou tulipes. Cela crée un lien affectif et*



limite le sentiment de frustration qu'ils éprouvent de ne venir que six fois », remarque Robert Junca qui signale que les instituteurs viennent de temps à autre arroser et entretenir le terrain de leurs élèves. Même problème pour les animaux : seuls les enfants du village peuvent venir régulièrement les soigner.

A cette différence près, la sensibilisation s'opère de la même manière. « Le but est de faire comprendre à l'enfant ce qu'est un animal, et comment il vit, afin qu'il apprenne à le respecter », dit aussi Robert Junca. C'est pourquoi le contact avec les animaux ne se limite pas aux aspects attrayants, mais va de la caresse aux soins journaliers (apporter la nourriture, changer la litière). « Très rapidement, ajoute-t-il, les enfants savent qu'il faut donner à manger aux lapins matin et soir et non pas à midi. » Une fois surmontés les inévitables incidents — enfant qui, n'ayant jamais vu de poule, court après ou bien en a peur —, tout se passe bien, grâce à une coordination entre les instituteurs et les animateurs de la ferme. Les visites des classes, choisies parmi celles

des banlieues urbaines les plus défavorisées en ce qui concerne l'environnement (Nanterre, Chaville, Vanves, Antony), sont en effet minutieusement préparées. Les activités sont centrées sur un thème (« Comment vit la poule », « Qu'est-ce qu'un œuf ? », « La fabrication du fromage de chèvre ») préalablement « débroussaillé » avec l'instituteur : « Celui-ci expliquera par exemple la transformation du lait en fromage. Ensuite les élèves viendront voir sur place. » Et Robert Junca déplore que « beaucoup d'enfants pensent plus facilement lait-supermarché que lait-vache ». Les sujets varient aussi selon les saisons : on fera des balades en forêt pour ramasser des champignons en automne.

En ce mercredi, ce sont les enfants (âgés de cinq à douze ans) du centre aéré qui sont les hôtes de la ferme. Gérard Malgat, l'animateur, doit faire face à de multiples demandes : celle de Christian qui réclame un sac de jute pour pendre un rideau devant l'entrée de sa cabane, celle de Julien qui projette d'agrandir son jardin et s'évertue à biner un terrain trop sec, celle de Romain qui veut plan-

ter des graines de poireaux. Gérard va de l'un à l'autre, dispensant des conseils, donnant un coup de main lorsque la tâche est trop dure. Ainsi aide-t-il Delphine à préparer son

pour en savoir plus —

Accoudé au balcon, l'air mélancolique, un adolescent imagine une poule ; tout à coup, il en voit une apparaître « en chair et en plumes » sur l'appui de la fenêtre. Cet amusant dessin, qui figure au recto et au verso d'une brochure intitulée **Les fermes pour enfants**, illustre bien l'objectif de ces équipements relativement récents en France : « réintégrer un certain élément de la campagne dans la ville ».

Réalisé dans la collection « Culture au quotidien » par le Centre de création industrielle (CCI) du Centre Pompidou en collaboration avec le Centre d'information sur les innovations sociales (CIIS), ce fascicule fait, en 62 pages, le tour des fermes pour enfants, tant en France que dans les pays voisins où elles existent depuis longtemps déjà. Ces fermes,



jardin en retournant la terre puis en ratisant. Que planter ? Delphine aimerait des myosotis, mais ils sont en fleurs actuellement, ce n'est pas possible. « Il faut planter

une fleur d'été qui poussera en juin », suggère Gérard. « Ce sera mon anniversaire », dit Delphine qui se décide enfin pour des pétunias et des salades à repiquer. Au passage, Gérard conseille à Katia (six ans) de prendre le petit arrosoir jaune plus facile à manier, montre à l'un comment semer (« Tu fais un trou avec le plantoir, tu mets un peu d'eau, puis tu places la graine et tu rebouches »), à l'autre comment bêcher (« Tu appuies bien et tu retournes »).

« Si on ne donne pas aux enfants des indications précises qui leur permettent de réussir, ils se lassent très vite. Si, d'une semaine à l'autre, ils ne voient rien lever, ils se découragent. C'est pourquoi il faut les placer dans les conditions maximum de réussite » note Gérard qui prend le temps d'écouter les mésaventures de Julien (« Ce matin, j'ai pris un radis mais il était déjà à moitié mangé par une limace ») et d'expliquer la raison des braiements qui viennent de l'enclos voisin : « L'âne-étalon, venu pour que les ânesses aient des petits, repartera dimanche. Il n'arrive pas à approcher la petite ânesse qui lui donne des coups. » Les enfants poseront de nombreuses questions à

ce propos, notamment le temps de gestation : « Dans combien de temps l'ânesse aura-t-elle des petits ? » « Dans onze mois » précise Gérard. Pour cet éducateur, qui a passé un an et demi dans une exploitation agricole en polyculture, la ferme pour enfants permet à ces derniers d'avoir « un triple rapport à la vie (naissance d'animaux), à la mort (les chevreaux ou les lapins que l'on tue) et à l'argent (vente des produits de la ferme) ».

Toutefois, le but de la ferme du Bel Air n'est pas exclusivement pédagogique. Créée par une équipe de bénévoles (l'Association des habitants de Villiers-le-Bâcle) qui en est co-gestionnaire avec le conseil municipal propriétaire du terrain et des murs, celle-ci a aussi pour objectif de « faire vivre le village » dont la population est passée de deux cents habitants en 1976 à plus de sept cents à la suite de la création d'un lotissement. La commune a donc racheté les deux hectares et demi et le bâtiment, et embauché trois permanents pour s'occuper de ce lieu d'animation pédagogique et sociale par le biais de l'agriculture. « Au travers des enfants, on a essayé de susciter une activité, une animation dans la

qui ont vu le jour dès 1919 aux Pays-Bas, 1943 au Danemark et 1950 en Allemagne fédérale, n'ont fait leur apparition en France qu'en 1970.

Le terme « fermes pour enfants » recouvre une extrême diversité de réalisations (de la ferme rurale au parc animalier, tous les cas de figure sont possibles) et d'objectifs : « découverte et connaissance des plantes et des animaux », mais aussi « initiation au travail productif à travers le jeu » ou bien « socialisation par des travaux de groupes ». En France, on désigne cette structure par de multiples appellations. Il y a le « relais-nature » (Jouy-en-Josas), la « ferme pédagogique » (Coudekerque), la « ferme enfantine » (Choisy-le-Roi), la « base de plein air et de loisirs » (Saint-Quentin-en-Yvelines) et même le « zoo des petits » au Jardin d'accli-

matation à Paris.

Ces divers types de fermes pour enfants, relèvent, selon les auteurs de la brochure, de trois conceptions pédagogiques : « voir et toucher » (c'est celle des parcs animaliers où l'on donne aux enfants à voir et éventuellement à toucher des animaux, car on part de l'idée que l'animal remplit une fonction affective — rôle du lapin de la classe par exemple), « étudier et réfléchir » (qui repose sur la pédagogie des sciences de la nature) et « faire et sentir » (fondée sur la volonté autonome de l'enfant et sa participation effective au travail de la ferme — cultures potagères, élevage). « On trouve cette troisième conception », poursuit la brochure, « dans des fermes généralement créées et gérées par des associations. D'où une organisation de

l'espace moins schématique, moins programmée, aménagée avec le concours de tous et en fonction de l'évolution des besoins, et une structure de gestion et d'animation de type démocratique où interviennent une partie des parents concernés et quelquefois des élus ». C'est le cas à la ferme du Bel Air à Villiers-le-Bâcle. « Nous ne sommes pas un zoo » disent volontiers ses animateurs, « mais un lieu de vie. »

Le danger des fermes pour enfants réside en effet dans le risque d'apparaître trop artificielles dans un contexte urbain. « Peut-on maintenir ou intégrer certains éléments de la campagne dans la ville ? » La brochure pose la question mais n'y répond pas vraiment. C'est à chacun, après avoir pris connaissance des expériences existantes, de décider.

une opinion de Jean C. Charbonnier
principal de collège

les héritiers

commune. Les enfants amènent leurs parents. Chaque année on fête la Saint-Jean. La ferme est devenue un lieu de rencontre. Les habitants ont participé à son aménagement, pris le projet en main », déclare Robert Junca.

Le pari semble donc gagné en dépit de difficultés qui tiennent essentiellement au financement, lequel vient de deux subventions de la commune (pour la plus grosse part) et de l'Etat (Jeunesse et Sports, Sécurité sociale pour le centre aéré) ainsi que d'un autofinancement très partiel par la vente des produits de la ferme. Toutefois, les recettes ne suffisent pas toujours à équilibrer les dépenses (nourriture des animaux, salaires des permanents), et ceci d'autant plus que le programme d'accueil des classes ne bénéficiait jusqu'à présent d'aucun financement du Conseil régional. Cependant, cette année, il y a eu un effort de la part des communes de l'Essonne (environ 800 F par jour pour l'accueil d'un car de deux classes). Un animateur supplémentaire a été engagé.

Les promoteurs de l'expérience envisagent même la création d'un Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE), c'est-à-dire d'une zone ouverte à des enfants privés d'espace (classes vertes) qui serait en même temps un outil de recherche sur les thèmes de l'environnement. « Le CPIE accueillera, pendant une ou deux semaines, des enfants des banlieues voisines qui pourraient, à l'occasion de ce dépaysement, faire une étude de milieu. Cela éviterait la coupure artificielle entre l'urbain et le rural », estime Daniel Denis, l'un des animateurs de l'AGECAA qui conteste la notion même de « ferme pour enfants » comme étant « artificielle » : « Les enfants aiment bien la ferme en tant que lieu, mais on ne peut leur demander d'y aller tous les jours. Ce ne sont pas de petits agriculteurs. Par contre un séjour à la ferme peut leur permettre de savoir ce qu'est le prix de revient d'un fromage ou de voir qu'un jardin, cela ne pousse pas tout seul. »

Michaëla Bobasch

IL est sur terre deux espèces qui vivent jour bien avant que n'apparaissent le plus petit des lémuriers ou le plus grand des singes : les sauriens et les insectes.

Il en est d'autres. Mais ces deux-là sont exemplaires : la première s'évanouit avant que d'avoir vu le premier homme ; la seconde lui survivra au-delà du grand chambardement. L'une a disparu faute d'avoir su s'adapter à un nouvel écosystème ; l'autre a déjà refait surface sur les pierres calcinées d'Hiroshima.

De qui sommes-nous donc les héritiers ?

Je serais tenté de dire — paraphrasant l'inspecteur général Repusseau — les héritiers d'une tierce espèce : exigeante et partagée, ondoiyante, indispensable et contestée ; de cette espèce qui rêve d'azurs et qui vit en cage : les oiseaux de volière.

Volières des classes, des écoles et des collèges, des lycées ; volières administratives et syndicales ; volières hexagonales ; volières closes et en perpétuelle agitation ; volières dont le remuement interne jamais ne trouble beaucoup l'ordre établi. Monde étanche où règnent encore trop souvent des relations qui sont relations de pouvoir. Le maître est le maître, et l'élève l'élève. De moins en moins, objectera-t-on. Je n'en suis pas si sûr, et si s'amenuisent aux deux extrémités de la chaîne tyrannie et anarchie, le doute plane quant aux rôles à tenir. « La servitude de l'élève n'étant que volontaire, et de plus en plus fréquemment remise en

cause, une peur réciproque s'instaure, alors qu'on ne peut enseigner qu'au travers d'une relation d'amour » (1).

Vivrons-nous la grande peur des temps nouveaux ?

Quand une insidieuse perversion, après avoir transformé l'autorité en autoritarisme, change la non-directivité en laxisme, les temps sont venus de choisir : ou de disparaître dans l'anéantissement silencieux des grands dinosaures, ou de renaître dans l'entêtement de fourni d'une perception nouvelle de l'éducation.

Mais il n'est pas simple de devenir gens sans peur. Notre école reste enclose sur elle-même dans la mesure où ses finalités restent profondément introverties, dans la mesure où elle secrète sa propre auto-justification, dans la mesure où « réussir, c'est savoir se servir du langage que l'on parle à l'école » (1). Le maître est toujours celui qui sait et qui transmet. Finalités essentiellement normatives que douloureusement bousculent aujourd'hui nos nouvelles sixièmes et nos nouvelles cinquièmes. L'ère de la seule transmission des savoirs est révolue. Le temps de l'apprentissage des savoir-faire est proche. Présent bientôt, dans l'esprit et dans la lettre de la circulaire du 19 juillet 1979 (sur la pédagogie différenciée) qui distingue sans les désunir la « pédagogie de l'enseignement », centrée sur le groupe-classe, et la « pédagogie de de l'apprentissage », centrée sur l'individu-élève. Peut-être même pointe aux horizons lointains d'une

Le tabac à l'école ou... apprendre à ne pas fumer.



En 1979, 18.000 classes de CM2 ont reçu un coffret pédagogique sur le tabagisme. Ce matériel pédagogique, réédité cette année, comporte :

- Un livret d'information pour l'enseignant.
- Des fiches pédagogiques pour les élèves.
- Des autocollants.
- Une affichette de bandes dessinées de Lucky Luke.

Ces documents pédagogiques cherchent à informer les enfants sur les dangers du tabagisme, dans le cadre de la campagne d'information

"Votre santé dépend aussi de vous"

Pour recevoir ces documents, renvoyer ce bon au Comité Français d'Éducation pour la Santé.
BP 1616 - 75761 PARIS CEDEX 16.

CE MATERIEL
EST MIS GRATUITEMENT
A LA DISPOSITION
DES ENSEIGNANTS
DE CM2.



Je suis enseignant dans une classe de CM2 et désire recevoir gratuitement le coffret pédagogique sur le tabagisme. E

Nom

Établissement

Adresse

éducation rénovée l'aube du savoir-
être...

Serons-nous condamnés à la mort ou au travail forcé ? Ou accepterons-nous d'ouvrir nos portes à la socialisation de l'enfant et du pré-adolescent — et, pourquoi non, à son bonheur — plutôt que de les verrouiller sur des cages bientôt désertées ?

La désertification est de mode. Mais toute mode est révélatrice de son siècle et l'on s'est trop interrogé sur la fuite de nos élèves sous ses aspects multiples (absentéisme, refus scolaires, déprédation, abandon des internats...) pour ne pas tenter d'apporter quelques réponses.

Le fuir, là-bas fuir — dont le « ras-le-bol » n'est que la traduction contemporaine — n'est pas inévitable, même s'il devient endémique. Toute contagion prend appui sur la peur, et quoi de plus contagieux, en retour, que la peur elle-même ? La vraie vie n'est ailleurs que lorsqu'on refuse l'ici et le maintenant. Quand nous en aurons fini de rêver des neiges d'antan et des lendemains qui chantent, peut-être pourrons-nous alors mieux établir la relation de face à face indispensable à toute relation authentiquement éducative.

Nous n'avons guère fait, jusqu'alors, que passer d'un extrême à l'autre. Hier, comme Zazie, instituteurs pour « faire c... les mômes », aujourd'hui convaincus que l'enfant-roi est capable de tout, tout de suite et tout seul. Je souhaiterais que ce ne fût là que caricature. Mais une pédagogie par objectifs ne se borne pas à un sigle, et la PPO, à ce jour, frileusement s'y limite. On relève pourtant dans une récente circulaire du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (en date du 9 octobre 1980) une incitation à définir des « objectifs de maîtrise » et des « objectifs de développement ». Gardons-nous, à l'inverse de la fable, de n'y voir que bâtons flottants, par refus de considérer le rivage — zone précaire et mouvante, où s'approchent et se fuient mer et terre, enfants et éducateurs.

S'il est vrai que c'est la réponse de la mère au gazouillis du nourrisson qui lui donne bientôt sens, et

transforme progressivement en signaux, appels et questions ce qui n'est à l'origine que réactions organiques, s'il est vrai que le handicap des handicaps socio-culturels tient, fondamentalement, dans la pauvreté des échanges individuels maître-élève, le temps est arrivé d'instaurer dans nos pratiques, par-delà les sempiternelles querelles méthodologiques, cette « relation d'amour ». Relation qui, dans un premier temps, effraie, puisqu'elle m'ouvre à l'autre au risque de peser sur le fragile équilibre de ma propre personne, et qu'elle me fait

toucher au deuil, à l'abandon ; mais relation combien chaleureuse quand elle s'accomplit, dans un deuxième temps, dans « l'acceptation bienveillante des conflits [qui tissent] un lien inconditionnel entre les êtres » (2).

L'appel du Roi Salomon — celui d'AJar — sera-t-il entendu, qui voulait qu'« on [ait] toujours besoin de quelqu'un qui a besoin de nous » ?

(1) J. Repusseau, in « Colloque des 29 et 30 avril 1980 sur l'échec scolaire ».

(2) M. Pagès, in « L'orientation non-directive ».

une réaction à...

« au nom de la loi »

M. Georges Leroy défend le libre choix de l'école par les familles, dans votre n° 439. Si je peux le comprendre en tant que parent, je me dois aussi, en tant qu'instituteur, de défendre les intérêts des élèves et de l'école.

Certes, la municipalité de Gex a eu tort de renvoyer les enfants des communes voisines sans concertation avec les familles. Toutefois, cet article me suggère quelques remarques :

- Vous paraît-il souhaitable (sauf cas de force majeure) de couper de jeunes enfants de leur milieu de vie pour les « trimbaler » quotidiennement vers des écoles éloignées ?

- Savez-vous que certaines maternelles ont dû mettre des enfants de la commune sur une liste d'attente parce que des parents de l'extérieur avaient inscrit avant eux leurs enfants ?

- Savez-vous que, dans certaines communes rurales où toutes les structures d'accueil ont été créées : maternelle, cantine, garderie, on continue quand même de conduire, et cela par habitude, les enfants à l'école de la ville dans des classes surchargées, au détriment de l'enseignement donné ?

- Savez-vous qu'ainsi des écoles

rurales se dépeuplent, que l'on va vers des suppressions de postes et qu'à travers le déclin de l'école on s'achemine vers le déclin des villages ?

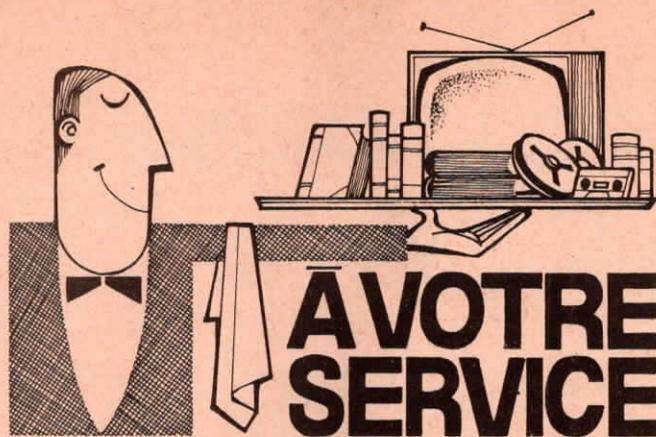
- Savez-vous qu'à partir de la 6^e vous n'aurez plus le choix du collègue et que, sauf dérogation accordée par l'inspecteur d'académie pour motif valable, vous devrez obligatoirement envoyer votre enfant au collège du secteur ? Pourquoi deux mesures ?

- Je connais des communes qui ont refusé d'assumer les frais de scolarité pour les enfants venus de l'extérieur et ont demandé une participation financière aux parents de ces élèves. En ont-elles le droit ? Je souhaiterais une réponse.

En conclusion, défendons certes les droits des parents, mais ne perdons pas de vue que « l'enfer est pavé de bonnes intentions » et que « l'arbre peut parfois cacher la forêt ».

J. Laurent
instituteur

Notre collaborateur René Guy, absent de Paris, répondra prochainement à la dernière question posée par ce lecteur.



le grand livre du monde contemporain

D'outils de savoir qu'elles étaient, les encyclopédies sont devenues avant tout outils d'information — ce qui ne saurait en rien leur ôter leur caractère de puits de connaissance — : par la force du temps, alors aussi que l'utilisateur se fait plus exigeant, elles doivent périodiquement se remettre en cause pour correspondre à la réalité contemporaine.

A ces fins, l'**Encyclopedia Universalis** (l'un des deux grands de l'encyclopédie, avec Larousse) vient de procéder à une mise à jour avec une nouvelle édition sortie fin 1980. Nous avons déjà eu maintes fois l'occasion de dire ici tout l'intérêt de tels ouvrages, sans oublier l'usage que l'on peut en faire — et particulièrement

les enseignants. Mais leur refonte mérite que l'on s'y arrête à nouveau.

En ce qui concerne l'**Encyclopedia Universalis**, ses seize volumes du corpus, ses deux volumes de thesaurus-index et ses deux volumes de symposium ne représentent pas moins de 23 000 pages, 45 000 entrées et 30 millions de mots, œuvre de 4 000 auteurs et 40 collaborateurs permanents. On voit la difficulté, d'autant plus que l'espace à l'intérieur du corps de l'ouvrage n'est pas extensible. Il y a donc nécessité d'additifs. Mais on comprend aussi la grande utilité des 2 000 pages du « symposium » qui proposent une somme considérable de compléments et d'analyses. Car l'une des toutes premières

préoccupations des responsables de cette encyclopédie est bien d'engager, à toute occasion, la réflexion sur les faits. Au crédit de l'aspect évolutif de l'ensemble, qui se retrouve particulièrement dans les deux volumes de « symposium », il convient naturellement d'ajouter le volume annuel intitulé **Universalis** et qui est en quelque sorte le journal de l'année écoulée, avec également commentaires et analyses des événements qui l'ont marquée en tous domaines.

La nouveauté de cette réédition 1980 réside sans doute dans les intentions des responsables qui ont voulu œuvrer dans deux directions : donner la priorité à l'histoire immédiate et mettre l'accent sur l'en-

semble des phénomènes culturels. L'**Encyclopedia Universalis** veut ainsi être l'outil de référence mais aussi le grand livre du monde contemporain, n'hésitant pas, pour les sujets portant à controverse, à entamer des « débats ouverts » entre spécialistes d'avis différents. Construite par investigation systématique, ce qui signifie qu'aucune notion n'est abordée isolément, cette encyclopédie est réellement constituée comme un tout, où le lecteur peut trouver réponse à son interrogation, de l'exposé accessible à l'analyse la plus poussée, la pédagogie maîtresse restant l'invite à la réflexion.

Quel que soit le délai de réédition d'une encyclopédie — les spécialistes sont eux-mêmes incapables d'en fixer la fréquence —, elle reste un événement qui ne peut qu'inciter à découvrir ou redécouvrir.

Encyclopedia Universalis

10, rue Vercingétorix
75680 Paris Cedex 14

distribution assurée par

■ **Encyclopedia Britannica**
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris

■ **Club français du livre**
7, rue Armand-Moisant
75015 Paris

pédagogie quotidienne

vos dents sont vivantes

On ne saurait nier le bien-fondé d'un enseignement de l'hygiène bucco-dentaire aussi bien aux enfants qu'aux adultes. C'est pourquoi il y a un peu plus de deux ans (15 octobre-15 novembre 1978) a été lancée, par le Comité français d'éducation pour la santé, une grande campagne d'information sur ce sujet. L'objectif de cette campagne était non seulement de réaliser des économies sur le plan du budget de la Santé mais aussi d'aboutir à une meilleure santé dentaire de la population française. Aussi a-t-on vu notamment apparaître sur nos écrans de télévision un petit bonhomme sympathique qui invitait tout un chacun à se brosser les dents quotidiennement. Les conseils donnés constituent en effet des règles d'hygiène élémentaires et simples dont la seule application aurait pour conséquence une diminution du nombre des caries et des parodontopathies (maladies des gencives et des autres tissus de soutien de la dent) dont souffre un trop grand nombre de personnes.

Mais l'ampleur des moyens mis en œuvre n'étant pas une garantie de réussite, il importe notamment, pour que cette opération d'information porte ses fruits, que les enseignants apportent leur concours et continuent à sensibiliser leurs élèves à l'importance de l'hygiène bucco-dentaire.

Toutefois, avant d'étudier en classe quels soins et quel entretien doivent être apportés aux dents, l'instituteur doit, en un premier temps, centrer l'intérêt des élèves sur celles-ci. Ce travail peut se décomposer en trois parties : rôle des dents, description et évolution.

Le rôle des dents est triple :

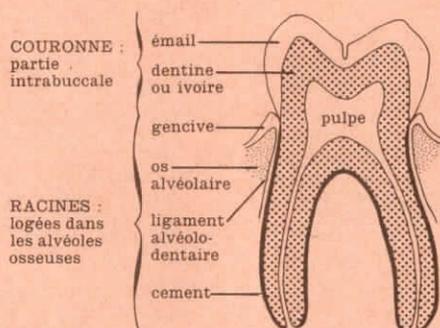
- elles permettent de mâcher les aliments, préparant ainsi le bol alimentaire. L'instituteur peut alors, selon le niveau de la classe, compléter cette information par l'étude ou le rappel de

la fonction digestive ;

- elles participent, au même titre que la langue ou le palais, à la phonation. Ainsi, une personne qui n'a plus ou presque plus de dents éprouve des difficultés à parler ;

- elles jouent aussi un rôle esthétique non négligeable puisqu'une bouche édentée ou des dents abîmées n'ont rien d'harmonieux.

Une fois le rôle des dents mis en évidence, les élèves s'attachent ensuite à leur description. Cette description peut se faire à l'aide du schéma ci-dessous (une molaire permanente et ses tissus de soutien) ainsi qu'à partir de l'observation de sa propre dentition et d'une dent de lait tombée.



Il est à noter que la pulpe dentaire est un tissu vascularisé et innervé.

Enfin, concernant l'évolution des dents, il faut signaler que l'homme a plusieurs dentures au cours de sa vie : il y a d'abord les dents de lait, dents temporaires, ensuite la denture mixte et enfin les dents définitives. L'observation des dents d'un jeune enfant, âgé d'au moins deux ans et demi, d'un enfant de six à douze ans et d'un adulte, permettra aux élèves de se rendre compte de l'évolution suivie.

La denture du jeune enfant comprend vingt dents, soit huit incisives,

quatre canines et huit molaires ; ces vingt dents, dont la première est apparue vers six mois, sont temporaires.

La denture mixte, qui est celle d'un enfant de six et douze ans, comprend à la fois des dents de lait et des dents définitives. Ces dents de lait, dont les racines vont se résorber progressivement, vont tomber spontanément et seront remplacées par les dents définitives.

La denture de l'homme adulte (schéma ci-contre) comprend alors au total trente-deux dents :

- huit incisives ;
- quatre canines ;
- huit prémolaires qui remplacent les huit molaires temporaires ;
- douze molaires qui apparaissent en trois étapes ; les troisièmes molaires ou dents de sagesse apparaissent vers dix-huit ans (certaines personnes peuvent ne jamais les avoir).

Cette observation peut être suivie d'une comparaison des différents ty-

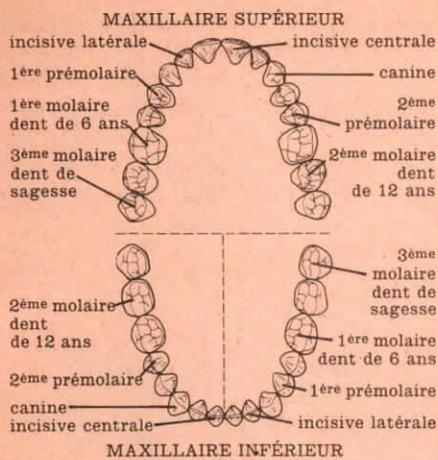
docume

c'est not

Ouvrage collectif
La sagesse et le désordre - France 1980
Gallimard, 420 pages

Ce livre dessine le portrait des futurs possibles de la France puisque telle est, selon Henri Mendras, l'une des principales fonctions des sciences sociales. Pour que la connaissance de ces futurs possibles accroisse la liberté de décision, il importe que le portrait soit exact ou du moins qu'il ne trompe pas. Sur ce plan, l'objectif de l'équipe réunie par Henri Mendras est clair : il s'agit de mettre en garde contre le confort des clichés ressassés depuis des années, et les auteurs semblent s'être donné à cœur de faire le ménage de leur domaine de recherche. Le résultat est parfois surprenant et toujours vivifiant.

Annick Percheron met en évidence



pes de dents (molaires, prémolaires, canines, incisives) et de leur rôle spécifique.

Viendra ensuite l'étude de l'hygiène bucco-dentaire, dont nous parlerons la semaine prochaine.

Claire Méral

ntation

re monde

la nature du conflit de génération entre parents et enfants à propos de la morale quotidienne : les jeunes sont toujours, quel que soit le milieu social, plus libéraux que leurs parents. François-A. Isambert étudie la crise de l'Eglise et passe à l'examen critique les interprétations habituelles, simplificatrices et rarement scientifiques. Mais il faudrait citer également les études consacrées aux femmes, à la famille, à l'armée, au rôle de la culture politique dans le comportement électoral (par François Goguel), aux relations entre l'Etat et les autres acteurs sociaux. Michel Crozier et Jean-Daniel Reynaud tirent les conclusions et s'interrogent sur la nature du lien social et sur les modalités de règlement des crises et des conflits sociaux.

On notera que l'école — bien que souvent évoquée — est absente de cet ouvrage et cette absence est

significative : les recherches rigoureuses sur l'avenir de l'école manquent terriblement.

Yvonne Castellan

La famille - Du groupe à la cellule
Dunod, 200 p., bibliogr., index

Cet ouvrage de psychologie sociale dresse le bilan des connaissances scientifiques concernant le groupe familial. Les lecteurs apprécieront tout particulièrement la qualité des informations mobilisées au service d'une tentative de définition de l'originalité de la famille en tant que groupe ; l'auteur retient en conclusion trois caractéristiques de ce groupe tout à fait particulier : l'unité dans la diversification des rôles, la créativité, qui en fait une instance primordiale de la transmission culturelle, et l'évolutivité.

Analysant les comportements familiaux, la communication familiale, l'élaboration des personnalités, les sous-groupes (couple, patrie, parentèle) et les extra-groupes (école, profession), Yvonne Castellan nous donne ici une synthèse efficace et des analyses précieuses concernant un problème que l'éducateur rencontre à chaque moment de sa démarche professionnelle.

Jérôme Bon, Albert Louppe

Marketing des services publics - L'étude des besoins de la population

Les Editions d'organisation, 204 p., bibliographie

Comme utilisateur, il n'est pas facile de se convaincre que les services publics sont au service du public. Combien sommes-nous qui observons chaque jour la même file d'attente au guichet de la poste à la même heure ? Combien sommes-nous à attendre que le 12 ne sonne plus « occupé », à espérer que l'avion d'Air-Inter parte à l'heure, à rêver d'une ville où les piétons seraient rois et les enfants accueillis dans des plaines à jeux, des installations sportives, des espaces verts ? L'idée de tenir compte de l'utilisateur, de ses besoins, de ses demandes, me semble relever de la simple démocratie, d'autant que cet utilisateur est aussi un contribuable.

Ce livre, espérons-le, révèle une

préoccupation neuve et il vaut surtout par un nouvel état d'esprit ; toutefois, je reste sceptique et, plus que de pouvoir choisir la couleur des nouvelles rames SNCF, j'aimerais pouvoir refuser mes impôts à un service public qui marche mal. Ce serait cela le pouvoir des consommateurs de services publics : appliquer les études de marché aux services publics ne rime à rien s'il n'y a pas de marché.

Mais le livre n'y est pour rien et les techniques, qu'il présente de manière très claire, non plus.

Clément Michel

La consommation médicale des Français

La Documentation française, 140 pages

Le plus intéressant est sans doute l'information statistique : la France détient le record en Europe de la mortalité par cirrhose du foie, et également par accident ; le taux de mortalité infantile en Union soviétique est deux fois plus élevé qu'en France ; ce sont les instituteurs qui vivent le plus longtemps ; ce sont les cadres supérieurs et professions libérales qui « consomment » le plus de soins dentaires, de radiologie et de médecine spécialisée tandis que les ouvriers et personnels de service « consomment » le plus d'hôpital.

On apprend aussi que le niveau d'éducation explique en grande partie la demande de soins spécialisés. Par exemple : 0,87 séance par an de soins dentaires chez les « sans études » ; 2,52 pour ceux qui ont fait des études supérieures ; voilà une raison de plus pour en finir avec l'Université : elle provoque des caries dentaires !

Ouvrage collectif

Un code de conduite pour le transfert de technologie

Editions Economica, 218 pages

Le transfert des savoir-faire aux pays en voie de développement est un des éléments majeurs d'une nouvelle conception de l'ordre économique international et, en même temps, bien que l'on n'y pense guère, de la transmission culturelle et de la pédagogie. Il ne suffit pas qu'une technologie soit d'accès public (non protégé par un brevet, un titre de

propriété) pour qu'elle soit accessible à un public quelconque. L'objet du code de conduite est de moraliser ces échanges internationaux (usines clés en main, investissements étrangers, entreprises multinationales, etc.) et il est loin de faire l'objet d'un consensus international.

Le mérite de ce livre — réalisé sous la direction de René-François Bizet et Yves Daudet — est de montrer le texte en voie de rédaction, permettant ainsi d'observer le

« travail » des parties concernées, les enjeux politiques et économiques et leur traduction juridique. On comprend mieux ainsi et le problème des transferts de technologie et le langage du droit international. La portée de cet ouvrage n'échappera pas aux professeurs de sciences sociales mais il devrait également retenir l'attention des pédagogues : le transfert de technologie, c'est aussi leur problème.

François Mariet

des bulles pédagogiques

On l'aura sans doute remarqué, la bande dessinée a de plus en plus tendance à mettre à profit l'attrait qu'elle suscite pour mêler l'utile à l'agréable et faire passer un contenu disciplinaire au travers de ses vignettes et à l'intérieur de ses bulles. Comme il sera possible de le constater à la suite de ce premier tour d'horizon, si toutes les intentions sont louables les réussites sont diverses !

La découverte du monde en bande dessinée

Librairie Larousse, 1980, tomes 7 et 8, ch. vol. : 148 p., couleur

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette encyclopédie, qui se termine avec ces deux tomes, et de dire que son projet était excellent puisqu'il s'agissait d'évoquer les exploits d'hommes qui ont contribué « au progrès de notre civilisation ». La réalisation prend toujours appui sur des scénarios qui, sur le plan historique, se trouvent sans reproches, encore qu'ils fassent la part un peu belle aux motivations de certains de ces exploits. Par ailleurs, ces volumes mettent sur le même plan des finalités sans commune mesure. C'est ainsi que des relations d'expéditions purement scientifiques : Darwin (tome 7), Scott et

Amundsen ou Picard et Cousteau (tome 8), voisinent avec des récits où l'« aventure » est le seul mobile ainsi l'expédition Citroën en Asie, pour ne chercher des exemples que dans les deux derniers tomes.

Le dernier reproche résulte de la précision même des scénaristes : les textes fournis ne laissent vraiment qu'une liberté réduite aux graphistes. Et les explications en « encadrés » figent un peu la bande, déjà bien remplie par les phylactères. Fort heureusement, les dessinateurs — Guido Crepax est du nombre — sont généralement parvenus à surmonter cette difficulté.

Ces quelques restrictions faites, la somme des huit volumes de cette encyclopédie rassemble, des exploits d'Ulysse jusqu'à ceux des cosmonautes d'Apollo 13, une documentation qui retiendra l'intérêt des élèves des cours moyens et leur fournira une information historique abondante.

Jean-Louis Pesch
Le complot de Bec-en-Fer
Fleurus, 1980, 48 p., couleur

Voici un album de bandes dessinées « comico-satirico-historiques ». Nous ne devons pas hésiter à saluer cette réussite, car il s'agit bien de B.D. et pas d'un prétexte pour raconter un récit en images. Les événe-

ments, les personnages, les costumes ont été très finement étudiés. Par ailleurs, le graphisme est habile et excellent. Enfin, cette bande révèle un humour qui fera bien rire les enfants alors que de nombreuses astuces et des anachronismes régaleront les plus grands.



Gageons que les personnages de cette bande dessinée — Phildor et son oncle, le sinistre Baron Bec-en-Fer, le comte Hador Myre de Bhoux, sa charmante fille Bryndelhène, la sorcière Brandade et bien d'autres — vont rapidement acquérir notoriété. D'autant qu'en situant l'action de cette aventure en 1412, l'auteur commémore la naissance de Jeanne d'Arc, cède à sa passion pour l'histoire et se donne suffisamment de recul dans le temps pour que cet album soit le premier d'une longue série.

Didier Convard et André Juillard
Les Cathares
Magnard, 1980, 46 p., couleur

Décidément, l'histoire inspire un grand nombre de B.D. Ici l'intention didactique est d'autant plus évidente que la bande se trouve suivie d'un dossier remplaçant exactement les faits dans le contexte de l'époque et montrant que la réduction des rénégats révoltés ne fut qu'un prétexte papal pour conquérir les terres et les richesses du Languedoc.

C'est donc une bonne bande. Son

seul défaut réside dans sa maladresse graphique : les mouvements manquent de naturel, les visages sont très inégalement réussis et généralement peu expressifs, les teintes sont des aplats ne procurant aucune impression de relief. Par contre, çà et là, quelques belles vignettes laissent entendre que le métier de cet illustrateur n'en est qu'à ses débuts.

Jean Giraud
et Jean-Michel Charlier
La longue marche
Fleurus, 1980, 48 p., couleur

Si je place ici cette nouvelle aventure du lieutenant Blueberry, c'est parce que cet album possède au moins deux mérites qui, souvent, échappent aux bandes plus précisément éducatives.

Le premier est d'éviter la réduction manichéiste. Dans la résistance menée par les Indiens, qui est le fond de la trame du présent épisode, les auteurs laissent entendre qu'il y eut certes des actions nobles et des atrocités commises de part d'autre. Mais ils réhabilitent l'Indien en montrant bien que les Blancs étaient les envahisseurs et les conquérants.

La seconde qualité résulte de la composition de la bande elle-même et du graphisme. Jean Giraud, qui est sans conteste l'un des maîtres actuels de la B.D., donne vie, consistance à toute l'histoire. Son dessin n'est pas une illustration, c'est une narration véritable. Et il n'est ici besoin de nul encadré explicatif. L'explication se situe dans les visages que l'on reconnaît de page en page, dans le jeu de physionomie des personnages, dans les changements de cadrage et de plans, dans le souci des moindres détails porteurs d'un sens qui se situe au-delà des dialogues. Et c'est cette conjugaison qui donne sa force et sa vérité au récit.

Léo Fabri et Roger H. Schoemans
Marjolein

Les Album de Bédésup, 1980, 48 p., noir et blanc - 32 F franco à Bédésup (BP 61, 13381 Marseille Cedex 13)

Pour montrer que la bande dessinée éducative ne se limite pas à l'histoire, en voici une dont le but est

d'apprendre à connaître et à entretenir les fleurs d'appartement. C'est une avalanche florale qu'évoquent les deux jeunes filles mises en scène au cours de leur conversation. Si les tulipes, les jonquilles, les fougères, la menthe évoquent des espèces connues, les noms latins cités nécessitent qu'on se réfère à un ouvrage spécialisé : **Les plantes d'appartement** de Runo Löwenmo, paru aux éditions Nathan dans la collection « Guides du naturaliste », fera fort bien l'affaire. Sans lasser le moins du monde, cette B.D. présente une cinquantaine d'espèces différentes et fournit nombre de renseignements sur leur entretien.

Grâce aux vignettes merveilleuses de Léo Fabri, cet album — qui se passe fort bien de la couleur — atteint une dimension poétique qui redouble son intérêt.

Jean-Pierre Petit

Si on volait ?

L'informatique

Editions Eugène Belin, 1980, respectivement 64 et 72 p., noir et blanc

Dans la collection « Les aventures d'Anselme Lanturlu », j'avais déjà attiré votre attention sur la première B.D. de cette série scientifique : **Le Géométricon**. Nous retrouvons, dans ces deux albums, une démar-

che identique de la part de l'auteur et les mêmes personnages : ce jeune curieux d'Anselme et son amie savante, Sophie, qui cache la douceur de son regard derrière des lunettes à monture cerclée et se promène toujours en maillot de bain. Bien entendu, l'intérêt de ces B.D. ne réside pas là. Il est dans la façon originale de permettre aux jeunes lecteurs, d'un côté de se familiariser avec les notions essentielles de la mécanique des fluides, de l'énergie et de la propulsion, de l'autre de s'initier au fonctionnement de l'ordinateur, aux raisonnements utilisés en informatique, le tout en lisant agréablement une bande dessinée.

C'est en cela que les albums de Jean-Pierre Petit sont à l'heure actuelle inégalables. En compagnie de Sophie et d'Anselme, le lecteur va jusqu'au bout d'une lecture grâce à laquelle il s'initie à des notions difficiles : tout est présenté clairement et l'auteur fait alterner avec habileté les vignettes arides et celles qui amusent, alliant la science et l'humour. On plonge dans une sorte d'univers surréaliste où vit un pélican savant et fumeur de cigares et où règne Sophie, qui personnifie la sagesse tout en étant loin d'être dépourvue de grâce et de charmes.

Pierre Ferran

CNDP

un dossier documentaire

Le second volet du dossier consacré à Piaget (annoncé dans notre précédent numéro) sera diffusé le jeudi 22 janvier à 16 heures sur TF 1.

Intitulée **Piaget va son chemin : l'équipe**, cette émission nous conduit au Centre d'épistémologie génétique de Genève où l'on peut voir l'équipe de spécialistes en diverses disciplines scientifiques (cybernéticiens, logiciens, psychologues, phy-

siciens, linguistes, mathématiciens, etc.) avec lesquels Jean Piaget travaillait (rappelons que le tournage de ces émissions a été réalisé peu de temps avant sa mort).

Cette seconde partie permet de découvrir le fonctionnement de ce Centre et d'avoir une vue d'ensemble des travaux qui y étaient menés, dans un esprit d'étroite collaboration. En effet, pour approfondir sa com-

préhension de l'intelligence humaine, Piaget avait besoin du savoir de chacun des spécialistes dont il savait s'entourer. Le sommet de ce travail d'équipe était le Symposium international qu'il organisait chaque année à Genève, au mois de juin,

au cours duquel les savants du monde entier confrontaient leurs travaux.

Dans cette même série, le prochain « dossier documentaire » sera consacré à Gaston Bachelard (première partie : 29 janvier).

une diathèque

Douze diapositives accompagnées d'un livret de commentaires de 52 pages : **Economies d'énergie - Quelques exemples.** Cette nouvelle diathèque « Sciences humaines et sociales », réalisée avec le concours de l'Agence pour les économies d'énergie, permettra aux élèves du second cycle de considérer les problèmes de l'énergie sous deux aspects :

• l'aspect économique

Ce dossier rappelle brièvement les différentes sources d'énergie actuellement utilisées et ouvre la perspective des énergies « nouvelles ». Deux des diapositives présentées permet-

tent de faire le point sur la situation française de dépendance économique face aux pays producteurs ;

• l'aspect scientifique et technique

Après avoir rappelé l'évolution du concept d'énergie, ce dossier présente dix réalisations industrielles menées à leur terme.

Pour chaque cas présenté, l'ancien procédé industriel est comparé aux nouvelles méthodes visant à économiser de l'énergie. La démonstration est assortie d'une étude simple de rentabilité en rapprochant le coût de l'investissement nécessaire et l'économie de la consommation énergétique réalisée par le procédé.

tion sciences, Ecole nationale des arts et métiers, etc.), les grandes écoles militaires (Ecole polytechnique, Ecole navale, Saint-Cyr, Ecole de l'air), les grandes écoles commerciales (HEC, ESSEC), les grandes écoles agricoles, les écoles vétérinaires, etc. Les grandes écoles recrutent leurs élèves selon des modalités différentes, mais la presque totalité de leurs élèves sont issus des classes préparatoires qui se trouvent dans les grands lycées. L'admission dans les classes préparatoires est décidée sur examen du dossier scolaire des candidats. Ce dossier comprend les bulletins trimestriels des classes de première et de terminale et l'avis motivé du chef d'établissement et des professeurs concernés sur l'aptitude du candidat à poursuivre des études.

Ce dossier est transmis au chef de l'établissement choisi, dans le courant du mois de mai, par l'intermédiaire du chef d'établissement où s'effectue la scolarité.

Les classes préparatoires demandent, au départ, un niveau scolaire au-dessus de la moyenne, un travail intensif, régulier et méthodique. Les programmes sont chargés et demandent un effort prolongé qui ne peut être fourni que par des jeunes ayant une bonne santé, un bon équilibre et des facultés d'assimilation évidentes. Il existe des classes préparatoires pour les diverses grandes écoles et pour les sections se trouvant à l'intérieur de ces écoles. Il est indispensable de bien préparer l'admission dans ces classes dès l'entrée en première de lycée.

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

classes préparatoires

Qu'entend-on par « classes préparatoires aux grandes écoles » ? Quels élèves sont admis dans ces classes et sous quelles conditions ?

assurant une formation de très haute qualité et permettant dans tous les cas de trouver des emplois de niveau supérieur. Les grandes écoles offrent une voie très recherchée ; parmi les plus connues, on peut citer les grandes écoles littéraires (Normale supérieure, section lettres, Ecole des chartes, etc.), les grandes écoles scientifiques (Ecole polytechnique, Ecole centrale des arts et manufactures, Ecole normale supérieure, sec-

du privé au public

Pour des raisons d'ordre familial, mon fils a fréquenté jusqu'ici une école privée sous contrat. Il arrive à la fin de sa scolarité primaire et je souhaiterais qu'il soit admis dans la classe de sixième d'un collège de l'enseignement public. Est-ce possible ?

Les élèves de l'enseignement privé peuvent toujours être admis dans l'enseignement public aux différentes étapes de leur scolarité. Cependant, il faut distinguer deux cas : les élèves de l'enseignement privé hors contrat

ou instruits dans leur famille subissent un examen d'admission en 6^e ; pour les élèves d'un établissement privé sous contrat, l'admission en 6^e d'un collège public se fait en deux temps :

- dans un premier temps, l'établissement fréquenté par un élève du CM 2 prononce l'admission de l'élève en 6^e ;
- dans un deuxième temps, la famille demande l'homologation (ou validation) pour l'enseignement public de l'admission acquise dans l'établissement privé. Cette demande est examinée par la Commission publique d'homologation présidée par l'inspecteur d'académie du département et qui comprend en nombre égal des représentants de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat. Si l'homologation est accordée, l'enfant est admis dans un collège de l'enseignement public (circulaire du 27 février 1978). Si l'homologation est refusée, et si la famille le demande, l'élève concerné est admis de droit à redoubler la classe de CM 2 dans une école publique. Il en est de même lorsque l'établissement privé a prononcé une mesure de redoublement de CM 2, acceptée par la famille.

Pour les problèmes de scolarité, il est toujours utile de consulter la brochure **La scolarité de vos enfants de la maternelle à l'université** publiée dans la collection « Les guides de l'ONISEP ».

délégué départemental

Le délégué départemental est-il membre de droit du conseil d'école dans sa commune ?

Les délégués départementaux de l'Education, désignés par le conseil départemental pour chaque circonscription ou groupe de circonscriptions d'inspection ont pour mission de surveiller les écoles publiques et privées qui y sont installées. Ils n'ont entrée que dans les écoles qu'ils sont chargés de visiter. Le délégué départemental chargé de visiter une école, assiste de droit à la réunion du conseil d'école (décret du 19 novembre 1980).

René Guy

au B. O.

on précise

■ **DIVERSES MODALITES** de l'organisation de la formation dans les **écoles maternelles et élémentaires** : recours des familles contre les décisions prises à l'école, heures d'entrée et de sortie, participation du maire et du délégué départemental aux réunions du conseil d'école, accueil d'adultes dans les écoles pour des actions de formation continue (décret du 19 novembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **LE DEROULEMENT** de l'examen du **BTS en économie sociale familiale** et la préparation à cet examen (note de service du 12 décembre 1980 — B.O. n° 46).

on modifie

■ **LE STATUT des délégués départementaux de l'Education nationale** désignés pour chaque circonscription ou groupe de circonscriptions d'inspection pour

surveiller les écoles publiques et privées qui y sont installées. Le conseil départemental procédera au renouvellement de l'ensemble des délégués à la rentrée scolaire de 1981 (décret du 19 novembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **LE REGLEMENT du concours général des lycées** (arrêté du 29 octobre 1980 — B.O. n° 46).

on fixe

■ **LES CONDITIONS** à remplir par les **maîtres contractuels des établissements d'enseignement privés** pour accéder à l'échelle des professeurs agrégés hors classe et les modalités de préparation des listes d'aptitude des années 1980 et 1981 (note de service du 17 décembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **LES DISPOSITIONS** applicables aux essais, recherches, études ou analyses effectués dans les **laboratoires ou ensembles de recherches relevant des universités**

ou des établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités ou des autres établissements placés sous la tutelle du ministre des Universités pour le compte de tiers ou avec une participation extérieure (décret et arrêtés du 17 novembre 1980 — B.O. n° 46).

on signale

■ **LE CONCOURS** des écoles pour le **centenaire des lois scolaires** de Jules Ferry (circulaire du 18 décembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **LES MODALITES** d'application du décret du 30 janvier 1980 (prise en compte de services d'instituteur remplaçant ou suppléant non suivis de titularisation dans le corps des instituteurs) pour les **agrégés, certifiés, chargés d'enseignement et adjoints d'enseignement** (circulaire du 25 novembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **UNE MODIFICATION** des dispositions relatives aux maxima de service hebdomadaire des **adjoints d'enseignement** chargés d'un service mixte d'enseignement et de surveillance (décret du 25 novembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **LE CALENDRIER du mouvement des enseignants d'EPS** pour la rentrée scolaire de 1981 (note du 5 novembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **L'OUVERTURE** du concours de recrutement des **professeurs adjoints d'EPS** en 1981 — inscriptions **jusqu'au 15 janvier 1981** (circulaire du 15 décembre 1980 — B.O. n° 46).

■ **DES MODIFICATIONS** dans les dispositions concernant l'équivalence des titres et diplômes prévus pour la classification des **maîtres auxiliaires d'éducation physique** (arrêté du 27 novembre 1980 — B.O. n° 1).

■ **LE CALENDRIER** des examens pour l'obtention des titres d'enseignement sportif durant les deuxième et troisième trimestres 1981 (circulaire du 12 décembre 1980 — B.O. n° 1).

on désigne

■ **UN DELEGUE ACADEMIQUE** aux **technologies nouvelles** auprès de chaque recteur dans le domaine de la documentation, de l'audiovisuel, de l'informatique, de la télématique et des nouveaux moyens de communication éducative. Il

prend le nom de délégué régional aux technologies nouvelles (DRT) et appuie son action sur le CRDP (note de service du 22 décembre 1980 — B.O. n° 1).

on prépare

■ **LES EPREUVES ECRITES** du baccalauréat de l'enseignement du second degré : choix des sujets (note de service du 29 décembre 1980 — B.O. n° 1).

■ **LA PREMIERE AFFECTATION** des professeurs stagiaires de collège d'enseignement technique (LEP) au titre de la rentrée scolaire de 1981 (note de service du 9 décembre 1980 — B.O. n° 1).

■ **LES CONCOURS** de recrutement, interne et externe, de professeurs de collèges d'enseignement technique, chargés des enseignements professionnels pratiques pour diverses spécialités, session de 1981 (arrêté du 16 décembre 1980 — B.O. n° 1).

agenda

conférence

■ **Rites et contraintes en 1980.** Cette conférence-débat, organisée par l'OCCAJ et le Club « Mieux vivre », se déroulera le jeudi 22 janvier à 20 h 30 (18, rue de Varenne, Paris 7^e) avec la participation de M. de Muth, sociologue et écrivain : les rites ponctuent nos temps forts et nous restituent nos rythmes vitaux avant de devenir contraintes néfastes ; à temps nouveaux, ne faut-il pas des rythmes nouveaux ? Pour tous renseignements : Mme Collery, OCCAJ-Contacts, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

stages

■ **Expression plastique - Eveil de la perception.** Cette session, organisée par le Centre de formation de cadres de centres de vacances et de loisirs (FCVF), se déroulera du 26 au 31 janvier à La Camusière (Eure-et-Loir). Ce stage de spécialisation est ouvert à tous — à partir de 17 ans — et peut constituer une étape de la formation en vue de l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA). Pour tous renseignements et inscriptions : FCVF, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris (tél. : 233-05-17) ou Centre éducatif de La Camusière, Unverre, B.P. 31, 28160 Brou (tél. : [37] 97-21-77).

■ **Des stages de formation,** s'adressant aux animateurs et aux formateurs, sont organisés par l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi. Au programme du mois de février :

- du 2 au 7, animation audiovisuelle (son - espace - image) ;
- du 9 au 14, le langage théâtral ;
- du 16 au 21, approfondissement de

l'étude des systèmes politiques et du mécanisme de fonctionnement des institutions ;

- du 16 au 21, peinture et imagination (visites de musées) ;
- du 16 au 21, le corps et son espace dans la peinture ;
- du 19 au 27, loisirs des enfants d'âge scolaire ;
- du 23 au 25, journées d'information sur l'informatique ;
- du 23 au 28, son et animation ;
- du 28 février au 1^{er} mars, peinture et imagination ;
- du 28 février au 7 mars, le cinéma direct — pratique et conceptions (atelier I : élaborations et recherches). Ce stage s'inscrit dans un cycle total de six stages qui seront annoncés ultérieurement.

Pour renseignements complémentaires : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

■ **Préparation à l'encadrement des classes de mer.** Ce stage, organisé par l'Ecole normale du Finistère et destiné aux institutrices, instituteurs et conseillers pédagogiques de l'enseignement public, se déroulera à Quimper du 2 au 27 mars. Pour renseignements et inscriptions (vingt places) : M. le directeur de l'Ecole normale du Finistère, 8, rue de Rosmadec, B.P. 301, 29191 Quimper.

rencontre

■ **Rencontre nationale des enseignants de français intervenant en écoles normales,** le samedi 31 janvier et le dimanche 1^{er} février, au CIEP (1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres). Cette rencontre, organisée par l'Association française des enseignants de français, est destinée

à faire le point sur la nouvelle formation des instituteurs, à faciliter les échanges sur la diversité des situations et des initiatives, à faire circuler les informations sur les avantages acquis par les uns ou les autres et à cerner les problèmes. Ces réflexions doivent déboucher sur des prises de position et des propositions à faire à l'administration et à l'ensemble des enseignants. Pour tous renseignements : Association française des enseignants de français, B.P. 32, 92310 Sèvres. Tél. : 534-75-27, poste 359.

salon

■ **L'espace sonore dans la B.D.** Le son est la seconde dimension de la bande dessinée, une dimension tout aussi réelle que l'image, même si le lecteur en est moins conscient. En effet, le son y est reconstitué à plusieurs niveaux : le dialogue, les bruits de toutes sortes (onomatopées, idéogrammes) et parfois la musique et la chanson. Le VIII^e Salon international de la bande dessinée d'Angoulême sera donc « à l'écoute des bruits » les 23, 24 et 25 janvier (la journée du 23 étant réservée aux professionnels). Pendant ces trois jours toute la ville vivra à l'heure de la B.D. : animations dans les librairies, les galeries, les écoles, conférences, projection de vingt-deux films, expositions, concerts. A l'issue de ce Salon, différents prix seront attribués (de la Ville d'Angoulême pour l'ensemble de l'œuvre d'un artiste, de la meilleure B.D., de l'Espoir, B.D. pour enfants). Toute personne se rendant à Angoulême pour le Salon pourra bénéficier de 20 % de réduction en demandant un billet-congrès SNCF. Pour obtenir un formulaire, écrire (joindre une enveloppe timbrée) au Salon international de la bande dessinée, Hôtel de Ville, 16016 Angoulême.

exposition

■ **La photographie publicitaire,** jusqu'au 15 mars au Centre Kodak d'information (38, avenue George-V, Paris 8^e). Cette exposition rassemble les cinquante meilleures photographies réalisées pour la publicité ces deux dernières années. Les plus grands noms y sont représentés : H. Newton, J.L. Sieff, Steve Hiett, Franck Horvat, Peter Knapp, Bany Latagan, Sacha, Sarah Moon, D. Jouanneau, D. Furon, H. Nabon, Elliot Erwitt, G. Bensimon. Mais apparaissent également de jeunes talents : Jérôme Tisne et Wist Thorpe, par exemple. Pour renseignements complémentaires : 347-83-96 ou 81-80.

les mondes insolites



de René Fallet

René Fallet, qui connaît cette année un grand succès avec **La soupe aux choux** (voir notre n° 427), a fait ses débuts en 1946, à dix-neuf ans, avec **Banlieue Sud-Est**. Né en 1927 à Villeneuve-Saint-Georges d'une famille originaire du Bourbonnais, il est fils de cheminot. En 1942, il entre comme manutentionnaire chez un éditeur, puis il est coursier en pharmacie et ensuite apprenti-foudrier. Démobilisé en 1945, il entre à la rédaction du journal **Libération** sur la recommandation de Blaise Cendrars à qui il a envoyé ses premiers poèmes. En 1950, il obtient le Prix populiste, touche à la radio, au cinéma et à la critique littéraire. Pendant de nombreuses années, il donne une chronique au **Canard enchaîné**. Un certain nombre de ses romans ont été portés à l'écran, notamment **Le triporteur**, **La Grande Ceinture** (devenu **Porte**

des Lilas), **Les pas perdus, Les vieux de la vieille, Paris au mois d'août** (prix Interallié 1964), **Un idiot à Paris, Il était un petit navire** (au cinéma **Le drapeau noir flotte sur la marmite**), **Le beaujolais nouveau est arrivé**.
 Des titres plus récents : **Ersatz, L'amour baroque, Y a-t-il un docteur dans la salle ? Braconnier de Dieu**, plusieurs recueils de poèmes (au Mercure de France).
 Une idée fixe : **Le vélo** (chez Julliard) et un rêve halieutique : **Les pieds dans l'eau** (au Mercure).
 Pour en savoir plus sur Fallet, une biographie de Jean-Paul Liégeois, **Splendeurs et misères de René Fallet**, est parue chez Denoël (comme le reste de son œuvre).
 Anne Carpentier s'est contentée ici de quelques questions ouvertes sur ses mondes insolites qui gravitent toujours entre Paris, un Londres qui évoque souvent Mac Orlan et un Bourbonnais qui n'est qu'à lui.

• René Fallet, « *La soupe aux choux* » s'ouvre sur le décor d'un village qui n'est plus comme autrefois, plus du tout, même. A Paris, les Halles furent aussi votre « village ». Que reste-t-il de ces amours ?

Le Bourbonnais que j'aime est celui qui se survit. J'aime aller dans les fermes, dans les vieilles baraques. J'aime parler aux vieux parce qu'ils ne se ressemblent pas. Je suis contre toutes les uniformisations, cet uniforme (moto, pop, etc.) dont souffre la jeunesse. J'ai horreur de Beaubourg et de sa fausse « animation ». Louis Chevalier, professeur au Collège de France, l'a dit : « *La culture se fait dans les bistrots, pas à Beaubourg.* » Cela dit, il y a encore un Paris secret, comme il y a encore une campagne secrète. Par définition, cela ne se répète surtout pas.

• Dans votre maison en Bourbonnais, est-ce bien comme sur le dessin de Blachon qui illustre la jaquette du livre ? Les chats n'étant pas encore recensés au nombre des signes extérieurs de richesse, combien en avez-vous ?

Je n'ai pas eu la chance de trouver la vieille maison bourbonnaise de mes rêves. Alors j'ai fait construire une maison en forme de champignon. Recouverte d'ampélopis. Deux chats : Bonnot, faux siamois, né à Jaligny. Et Fantômas, gouttière blanc que Bonnot a lui-même amené chez moi vu qu'il devait avoir besoin d'un copain.

• Passéiste dans l'âme, comment cela s'accommode-t-il des libertés nouvelles et d'un certain progrès social auquel, je pense, vous êtes loin de rester insensible. Président de la République, quelle première mesure prendriez-vous ?

Je ne vois aucune des « libertés nouvelles » dont vous parlez, bien au contraire, je ne vois que des contraintes nouvelles. Le progrès social, oui, cela existe, et même depuis que les sociétés sont sociétés. Les gens vivent mieux qu'en 1900, et en 1900 on vivait mieux qu'en 1800. Et je suis socialiste de cœur. Si j'étais président de la

République, je ferais creuser un étang dans les jardins de l'Elysée pour y pêcher avec mes copains. Et j'offrirais des diamants à Bokassa. Et je peuplerais d'accordéonistes les carrefours des villes.

• Si vous n'aviez pas été écrivain, qu'auriez-vous fait ?

J'aurais été militaire ou prêtre pour n'avoir pas à travailler, me rendre à l'usine ou au bureau.

• Dans « *La soupe aux choux* » coule la tendresse, qui ne va pas sans sourire, sans une ironie féroce mais amicale. Cela vient-il comme le goût du bon vin, avec quelques années de plus, cela explique-t-il le succès de ce livre ?

Je ne m'explique pas le succès de « *La soupe aux choux* ». Il y avait le même monde bourbonnais et, je crois, la même tendresse dans « *Braconnier de Dieu* » et il n'a pas eu le même impact sur le public. Ce sont là les mystères de l'édition et de l'écriture.

• Je pose beaucoup de questions, mais quelle est celle que vous vous posez le plus souvent ?

Jusqu'à quel âge vais-je vivre sans trop de bobos ? Jusqu'à quand resterai-je moi-même ?

• « *Veine beaujolais ou veine whisky* », cela correspond à quoi, dans votre esprit ?

Dans mon idée, le beaujolais est gai, le whisky triste. Mais j'aime boire et même m'enivrer, histoire de communiquer soit avec des amis, soit avec moi-même.

• *Humour rose et amour noir*, les amis sont sains et saufs dans votre œuvre mais les amours ont des fins souvent dramatiques. N'y a-t-il pas d'amour heureux, ni de désillusion amicale ?

Il y a peu de drames d'amitié. J'ai essayé d'en raconter un dans « *Une poignée de mains* », ce n'est pas mon meilleur livre. L'amour est pour moi toujours triste parce qu'il ne reste pas amour-passion,

mais se dilue et perd de sa violence, donc de sa grandeur. Rien n'est plus beau sur terre que le commencement d'un amour. Et rien n'est, par conséquent, plus dramatique que sa fin.

• *Qui vous a appris à écrire à l'école? Votre maître est-il toujours vivant? Qu'est-ce qu'un bon maître d'école?*

J'ai quitté l'école à quatorze ans et ai perdu de vue mes maîtres. S'ils vivent encore, ils doivent être bien vieux. Un bon maître d'école? Celui qui vous a appris à lire, écrire, compter. Après, on se débrouille seul.

• *On peut dire que vous êtes un auteur comblé par le succès : forts tirages, rééditions, films tirés de vos livres, pourtant peu de « grands prix », à l'ombre de votre œuvre : la verdure de vos propos ferait-elle rougir les habits verts?*

Je ne sais pas. Il y a eu des académiciens français ou Goncourt qui ont eu du talent (Pagnol, etc.). Cela ne les a pas empêchés de ne pas me distinguer. Je me console en pensant à mon modèle, Marcel Aymé, qui ne l'a pas été davantage. Je préfère lui ressembler plutôt qu'à Jean Cau.

• *On vous connaît des amis célèbres, Georges Brassens bien sûr. En avez-vous de plus inattendus?*

J'ai des amis parfaitement inconnus, bien sûr. Je regrette de n'avoir pas été intime de Jacques Brel. Je le regrette moins depuis sa mort parce que j'en aurais eu trop de chagrin.

• *Dans un film récent, « Mon oncle d'Amérique », les héros s'assimilent à des acteurs de cinéma « mythiques ». Jeune, aviez-vous un « modèle » qui était le jardin secret de vos ambitions?*

Je ne me suis identifié qu'à des coureurs cyclistes. J'aurais aimé être Coppi, Anquetil, Merckx, Hinault. C'était cela, pour moi, la beauté, la gloire, fussent-elles fugitives.

auto-portrait

« Parfois, je sors. Je me suis rasé, habillé en dimanche. Il me faut être beau. Car « un poète doit être beau », prétendait Papiamantopoulos, alias Jean Moréas.

Hélas, à l'instant d'ouvrir ma porte, je m'aperçois dans une glace, et tout s'effondre, et ma subite humilité me rapetisse jusqu'au modeste mètre vingt... Trêve d'accablement, l'heure tourne, il faut mourir, il faut sortir. Malgré tout. Comme je suis. « Avec cette gueule... » me dis-je en un soupir. Pas le temps d'en façonner une autre, ni d'attaquer mes pères et mère en dommages et intérêts.

Me voilà dans la rue, résigné. Je me console en songeant que quelques-uns m'ont trouvé beau. Il est vrai qu'elles étaient laides. De moins laides, en cherchant bien, m'ont trouvé du charme. On ne peut pas ne rien avoir du tout. Bon... J'ai donc ce « charme », et des moustaches de moins en moins noires. Honnêtement je n'ai pas l'œil inexpressif de la moule marinière. Il brille parfois. Il en a tant vu, le pauvre. Quand aurai-je le loisir d'installer une minuterie dans ce regard? Il est entendu, sagesse des nations dixit, que « la beauté ne se mange pas en salade ». Les chats et les copains s'en fichent. Elle ne devrait somme toute servir qu'à bouleverser les dames. Eh bien! du haut de mes cinquante-trois ans, dont trente-neuf d'intérêt pour elles, en vérité je vous le dis, c'est prendre les femmes pour des truffes que de croire qu'elles n'aiment que Monsieur Muscle, Monsieur Fric ou Monsieur Adonis. Elles ont souvent l'égarément ou la grandeur d'aimer n'importe qui, n'importe quoi.

En fin de compte, cette tête m'amuse. Elle est à moi. Elle me va comme une tête. Elle joue la difficulté. »

René Fallet

• *Vous rêvez souvent la femme; la femme de rêve par excellence est actrice, lointaine. Quelle est l'actrice qui vous a le plus frappé et dans quel film?*

En général, j'aime les femmes grandes, blondes, aux yeux clairs. J'ai été très amoureux de Corinne Marchand dans « Cléo de 5 à 7 ».

• *Comme tout être humain, vous avez vices mineurs et péchés mineurs, on connaît votre goût pour les papiers à lettres originaux, une collection de maillots cyclistes et, je crois, de boîtes de conserves. A part cela vous avez aussi plusieurs violons d'Ingres : vélo en tête, pétanque et pêche; avez-vous d'autres manies, marottes ou habitudes non répertoriées par vos biographies?*

J'aime les vieilles cartes postales comme tout bon passéiste qui se respecte. Je n'aime plus les boîtes de conserve. Je ne collectionne guère. A partir d'un certain nombre d'objets — pas très élevé —, l'indifférence arrive. Je ne collectionne vraiment que les feux de bois dans les cheminées. Il faudra que je m'en photographie quelques-uns. Je garde aussi les lettres d'amour que l'on m'envoie mais je ne les relis jamais : je les garde, c'est tout, histoire de me prouver que ces amours ont belles et bien existé, et moi avec.

• *On ne vous connaît pas très bien comme poète et, comme dit Georges Brassens, « vous ne faites pas grand-chose pour qu'on vous soupçonne de l'être ». Poète souvent « épuisé », la poésie est-elle dans l'édition comme les villages de France : un paysage du cœur en voie de disparition?*

La poésie n'est pas une question de rimes. Je pense qu'elle est dans tous mes livres. Le concours de pets entre le Glaude et le Cicisse, dans « La soupe aux choux », je l'ai voulu poétique car je savais qu'il serait insupportable à lire s'il ne l'était pas.

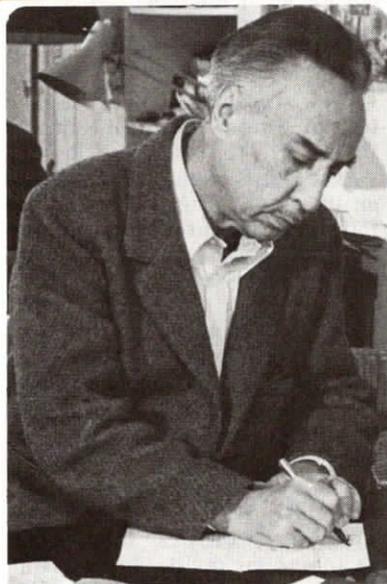
Propos recueillis par
Anne Carpentier

au delà de cette limite...

DIPLOMATE par profession et secret de nature, sous son apparence faconde, Romain Gary a retiré ses cartes d'un jeu auquel il ne croyait plus guère, à la façon brusque et discrète qu'il avait toujours imaginée : « ... Quand on se quittera la prochaine fois pour la dernière fois avant la prochaine, il faudra le faire à Paris, dans le métro, à l'heure de pointe, dans la cohue et la bousculade, on n'aura pas le temps de s'en apercevoir, on descendra à Châtelet, allez, salut !... »

Le 2 décembre 1980, à Paris, à l'heure de la bousculade et de la cohue à la station Châtelet, au moment où notre esprit supputait, à l'approche de la fin de l'an, un projet d'évasion dans le sud tunisien où le soleil est omniprésent, où l'amour est — croit-on — toujours possible à l'intérieur des limitatives parenthèses d'un vol réservé Orly-Tunis-Carthage-Orly, il a rompu les amarres...

Aujourd'hui, 2 janvier 1981 — un mois après, oui !... Les palmeraies là-bas n'avaient aucune notion de mesure —, je monte les escaliers du métro, fourbu, frileux, trouve sur ma table du courrier et les journaux amoncelés. C'est ainsi que j'apprends sa mort. Et je m'attarde sur tous ces articles où il est question de lui, où l'on encense et retrace une œuvre romanesque qui débute avec *L'éducation européenne*, s'affirme avec *Les racines du Ciel*, prix Goncourt 1956, s'achève avec *Les clowns lyriques*, dont j'avais parlé ici, et *Les cerfs-volants*, paru en 1980... Après quoi, les uns et les autres s'interrogent pour savoir ce qui a poussé l'homme à mettre fin à ses jours.



œuvres de Romain Gary
disponibles en "poche"
(Gallimard, coll. "Folio")

L'éducation européenne (1945, prix des Critiques)

Les racines du Ciel (1956, prix Goncourt)

La promesse de l'aube (1960)

Gloire à nos illustres pionniers - Les oiseaux vont mourir au Pérou (1962)

Lady L. (1963)

La tête coupable - Frère Océan II (1968)

Chien blanc, récit (1970)

La nuit sera calme, entretiens (1974)

Les têtes de Stéphanie (1974)

Au-delà de cette limite, votre ticket n'est plus valable (1975)

Et c'est là que les petits métaphysiciens y vont de leurs belles envolées : s'agit-il d'un suicide littéraire ? D'une mort d'esthète raffiné et comblé ? D'un acte de désespoir sentimental ?

On cite Hemingway, Montherland, Drieu La Rochelle comme si, même dans le néant, il fallait encore distinguer, différencier, étiqueter ; comme si les écrivains qui se suicident, parce qu'ils sont écrivains, n'étaient pas en eux-mêmes des hommes seuls, nus, anxieux, désespérés, tels que les autres. Comme si ceux qui se tuent ne le faisaient pas pour en finir une bonne fois pour toutes avec le résonnement du raisonnement. Comme si les suicidés célèbres étaient d'une autre essence que les inconnus qui attendent à leurs jours. Comme si, finalement, nous n'étions pas tous porteurs d'un ticket qui s'invalide...

Certes, l'écrivain est habité d'un surcroît d'angoisse qui lui fait craindre pour son œuvre. Le renouvellement de ses thèmes, l'approfondissement de son imagination, la maîtrise toujours plus assurée de son écriture, sont des hantises incessantes. Mais la lente décadence des fonctions intellectuelles n'est rien à côté de la rapide dégradation du corps et, bien entendu, la peur du déclin sexuel taraude et ronge l'homme. Il est curieux que les nécrologues n'aient pas fait référence au roman de Romain Gary qui traite, obsessionnellement, de ce problème. C'est sans doute par discrétion, par décence. Par dissociation abusive du physique et du mental. Parce que c'est à ce prix que se forment les hagiographies... Seulement, ce roman existe. Et, lorsque, alerté, Jacques Rainier va consulter le vieil endocrinologue qui lui dira « Que voulez-vous encore savoir que vous ne sachiez déjà ? », on sent vers qui se porte l'admiration de l'auteur : elle va à ce vieillard serein qui a su entamer une nouvelle vie dans laquelle l'esprit est souverain si le sexe n'a plus d'existence. Mais l'on devine aussi à qui il craint de s'identifier : à Jacques Rainier...

Ce n'est pas distordre le sens de ce roman que de prétendre qu'avec cette œuvre Romain Gary a cher-

ché à exorciser ses fantômes nais-
sants, qu'il a essayé de s'imaginer
tel qu'il décrit le professeur Mi-
gnard, vieux philosophe aux yeux
très jeunes, tout droit sorti d'une
illustration des contes d'Andersen,
plein d'humour, de perspicacité et
de bienveillance. Ce n'est pas dé-
précier le talent de l'écrivain que
de dire qu'après s'être conduit en
moraliste, dénonçant la montée des
périls et de la barbarie dans notre
monde, il s'est interrogé sur nos

angoisses vespérales, sur ce que
l'homme entend par « amour » et
sur cette appréhension obscure de
fin du monde que nous portons en
nous. Ce n'est pas faire injure à
sa mémoire de penser que l'im-
puissance sexuelle, pour certains,
pour beaucoup, c'est l'impuissance
tout court et qu'il n'y avait plus,
pour lui, que cette façon de s'en
tirer avec dignité. Lui qui écrivait :
« *Je me suis fait une certaine idée
de moi-même. Et j'y tiens!* »

« Même les plus beaux couchants
nous serrent un peu le cœur »
disait, avec sa malice métaphori-
que, le professeur Mignard dans
*Au-delà de cette limite votre ticket
n'est plus valable*. Celui-là nous
saisit et nous étreint, si brutal, si
définitif et si proche, appris au
retour de Djerba, dans la nuit de
Paris et la froide morsure du
temps.

Pierre Ferran

des plaisirs enchanteurs

UNE QUESTION préalable se
pose : fallait-il ou non présenter,
pour célébrer le tricentenaire de
la Comédie-Française, un specta-
cle intitulé *Les plaisirs de l'île
enchantée*? On sait que ce titre
désigne les somptueuses fêtes qui
se prolongèrent durant six jours,
du 7 au 13 mai 1664 — dans les
jardins et les salons de Versailles,
avec défilés, collations, courses de
bagues, feux d'artifice... et une
importante partie dramatique et
chorégraphique qui fut assurée par
Molière. On sait aussi que celui-ci
dut improviser à la hâte les spec-
tacles que le Roi lui demandait.
Il ne fit que reprendre *Les fâcheux*,
qu'il avait déjà donnés au châ-
teau de Vaux en 1661, et *Le
mariage forcé*, créé au Louvre en
janvier 1664, et il compléta ce pro-
gramme par deux pièces inache-
vées : une *Princesse d'Elide* dont
seulement le premier acte et la
moitié de la première scène du
second sont en vers et dont, nous
est-il dit, plusieurs scènes auraient
pu être plus étendues, et un *Tar-
tuffe* en trois actes, dont le Regis-
tre de La Grange nous signale
qu'ils étaient « les trois premiers »
— et qui sont d'ailleurs sans doute
fort différents de la version (de



Thierry Redier et Geneviève Casile

1669) que nous connaissons aujour-
d'hui. Un programme, donc, appa-
remment bâclé!

Si l'on excepte *Tartuffe*, on
peut toutefois remarquer que
Molière avait soigneusement choisi,
pour ces plaisirs royaux, trois
comédies-ballets (Louis XIV avait

d'ailleurs dansé, à sa création,
dans *Le mariage forcé*) et il était,
ainsi, tentant de confier à un cho-
régraphe le soin, sinon de recons-
tituer dans le petit détail, au
moins d'évoquer ces spectaculai-
res manifestations. Maurice Béjart,
désigné donc comme ordonnateur

de ces nouveaux *Plaisirs*, a d'abord, et fort justement, laissé de côté *Les fâcheux* (sans doute comme trop anciens et pour ne pas allonger démesurément la soirée) mais il a maintenu quelques éléments des compliments, poèmes et danses de la première journée des *Plaisirs*. Il a tenu aussi à faire jouer les trois pièces retenues devant le public que constituait la famille royale et la cour. Le Roi lui-même est interprété par un excellent danseur, Thierry Redler, et se mêle parfois aux comédiens ; et dans chaque pièce, une comédienne est, aussi, un personnage de la Cour.

Béjart s'est en effet plu à imaginer que Molière avait eu « une vue à la fois rétrospective, actuelle et prémonitrice du règne de Louis XIV ». De là l'ordre choisi pour les trois œuvres (qui n'est pas celui des journées de 1664, où le *Mariage* ne vint qu'à la fin) et le sens caché qu'il nous invite à y voir. *Le mariage forcé*, c'est celui que sa mère, son ministre et la raison d'Etat imposent au Roi-Soleil-levant, alors amoureux de Marie Mancini (mais, curieusement, c'est cette Marie Mancini, et non Marie-Thérèse, qui est couplée avec Dorimène !). *La Princesse d'Elide*, c'est le Roi passionné de fêtes, de jeux et de chasses, et l'héroïne est alors, aussi, Mademoiselle de La Vallière, pour qui, en fait, furent bien organisés ces *Plaisirs*, officiellement dédiés à la Reine et à Anne d'Autriche. *Tartuffe*, enfin, c'est le soir du règne, où les dévots deviennent tout-puissants sur le Roi, sous la personne, essentiellement, de Madame de Maintenon, identifiée ici avec Madame Pernelle.

Rien de tout cela n'est évidemment défendable au nom de la raison ou de l'histoire. On voit mal Molière représenter Louis XIV sous la figure d'un Sganarelle qui craint d'être cocufié ! Quand il fait, peut-être, allusion aux amours royales, c'est, dans *Amphitryon*, pour rappeler au mari de Madame de Montespan qu'« un partage avec Jupiter / N'a rien du tout qui déshonore ». Mais Béjart n'entend pas démontrer, seulement rêver et faire rêver et, en quelque sorte,

multiplier l'illusion dramatique par elle-même, le théâtre que jouent les comédiens par la comédie que se donnent le roi et les courtisans. Si fragile et si arbitraire que soit le fil choisi pour lier cette trilogie, il ne manque pas d'une certaine poésie. Il permet en tout cas de merveilleux effets de costumes (qui passent du blanc le plus éclatant aux gris et au noir) et de mise en scène (grâce à des escaliers transformables, tour à tour tribunes des spectateurs et éléments de jeu pour les acteurs).

Surtout, Béjart a totalement conçu son spectacle comme un ballet. Non point, certes, qu'il ait essayé de transformer les comédiens français en danseurs ou danseuses étoiles, mais il les a, au moins, amenés à jouer de leur corps autant que de leur voix et à donner ainsi à leur jeu une dimension totale qu'on ne voit que bien rarement. Ni *Le mariage forcé*, ni *La Princesse d'Elide* ne sont des chefs-d'œuvre impérissables, mais Alain Pralon, Jacques Sereys dans celui-là, Geneviève Casile, Michel Duchaussoy dans celle-ci, en particulier, nous le font totalement oublier.

Quant à *Tartuffe*, qui se termine ici par le triomphe de l'imposteur, il devient de ce fait (et sans doute pas du tout comme ce le fut en 1664) un véritable drame d'une noirceur sans espérance, accentuée encore par la très remarquable interprétation de Michel Aumont (Orgon), Geneviève Casile (Elmire), que l'on sent prête à succomber aux « séductions » de Tartuffe, Michel Duchaussoy qui fait de ce personnage un monstre froid et implacable, et Catherine Samie, elle aussi d'autant plus inquiétante en Madame Pernelle qu'elle ne tombe jamais dans la caricature.

A tout prendre, donc, l'entreprise était folle au départ et le parti-pris d'ensemble adopté, bien arbitraire et bien dangereux. Et pourtant le pari est gagné : ces nouveaux *Plaisirs de l'île enchantée* sont bien de ceux que seuls peuvent nous procurer un (et des) enchanteur.

Pierre-Bernard Marquet

une B.D.

Douniacha, il y a longtemps...

Un climat obsédant où le danger surgit du visible — les patrouilles de soldats chinois, par exemple — et naît de l'impalpable : un camion bâché sans chauffeur... Des lieux qui paraissent hors de l'empire du temps : les sauvages massifs rocheux ou la plaine désertique. Une atmosphère étrange, onirique, parfois bouleversante, comme lorsque Jonathan raconte à Drolma, la jeune Tibétaine, la légende de la source enchantée... Dans ses rêves, Drolma a l'impression qu'il manque toujours un personnage. Dans le cauchemar répété d'Anton Vassilievitch Karamazov, un moine apparaît sans cesse...

Telles sont les composantes d'une très belle bande dessinée de Cosey : *Douniacha, il y a longtemps...* (Editions Dargaud, 48 p., couleur). Une B.D. extraordinaire, par le relief d'un graphisme exceptionnel et celui d'une histoire tissée à points multiples jusqu'à son éclatante fin.

P. F.

un livre

Le cinéma d'art et d'essai

Le cinéma d'art et d'essai est, à nos yeux, une notion à la fois familière et vague. Quelle est l'origine de ces cinémas ? Leur rapport avec l'avant-garde ? Comment s'est formée la doctrine qui leur a donné naissance ? Comment ont-ils évolué ? Quel est aujourd'hui leur statut ? Quels sont leur rôle exact, leur situation économique, leur succès, leur importance culturelle en France et à l'étranger ?

Voilà ce que nous expose Paul Léglièse dans *Le cinéma d'art et d'essai* (La Documentation française, 118 p., tableaux), en mettant à jour — car la croissance des cinémas

d'art et d'essai est rapide ! — l'ouvrage qu'il leur consacrait il y a dix ans. Son exposé, succinct mais d'une parfaite clarté, nous rappelle en conclusion que, dans le choix des œuvres, que défendent et diffusent les cinémas d'art et d'essai, « seule la qualité est prédominante », et que « cette forme de cinéma n'est pas appelée à rester figée ou à devenir un microcosme culturel » ; elle s'oriente en effet de plus en plus vers la coopération culturelle internationale grâce aux « semaines étrangères » et à l'action de la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai.

E. F.

un film

Histoire d'Adrien

Révélation du dernier Festival de Cannes, *Histoire d'Adrien* n'aurait sans doute jamais existé sans le travail de la Nouvelle Histoire sur la mémoire populaire et sans la « révolte » des régions. A quoi il faut ajouter, cela va de soi, l'obstination d'un jeune réalisateur — Jean-Pierre Denis — qui a su construire, autour de son projet, le réseau d'amitiés sans lequel il n'aurait pu le mener à bien.

L'histoire d'Adrien est celle d'un bâtard, dans un village du Périgord au début du siècle. Parlé en occitan et sous-titré en français, le film propose un parcours narratif classique qui conduit de l'enfance à l'âge adulte. Mais ce parcours est aussi parcours

d'exploration, de (re)mise à jour des modes et conditions de vie des paysans périgourds des vingt premières années de ce siècle. Fiction et document sont étroitement associés, imbriqués même. *Histoire d'Adrien* réanime ainsi gestes et coutumes, rêves et légendes, témoignages sur la dure condition des métayers, sur l'école où l'on extirpe le « patois », sur la grande grève des cheminots de 1920... Il fait passer aussi de la campagne à la ville (Périgueux) où les jeunes paysans viennent chercher du travail et où Adrien « rencontre » le syndicalisme.

En arrachant à l'oubli une figure de jeune paysan du Périgord, Jean-Pierre Denis n'a pas donné un héros de plus au cinéma français, fût-il issu du peuple (ils y sont rares) et fût-il le premier à parler occitan. Il a recréé autour d'un personnage ordinaire une « histoire » qui est celle, profonde, d'hommes et de femmes auxquels on donne rarement la parole.

Jean-Pierre Denis s'est refusé au folklore et au pittoresque. Son cinéma est un cinéma pudique, attentif, sans complaisance lyrique. Il procède le plus souvent par plans fixes, de scrupuleuse description. Cependant, dans ces descriptions mêmes, on trouve des images d'objets — tels ces maillets « oubliés » sur la table où l'on monde les noix —, de décors, de costumes, qui sont plus « arts et traditions populaires » que cinématographiques. Un rien de joliesse, donc, au passif du film, et, de ce fait, un peu moins d'âpreté qu'il n'en aurait fallu ici ou là...

Tendre, Jean-Pierre Denis ? Assurément... Nostalgique ? Je ne pense pas. *Histoire d'Adrien* n'a rien d'un film passéiste. Si belles que soient ses images d'autrefois, elles plaident pour une connaissance du passé, non pour un retour au passé. Elles restent constamment proches ; elles nous touchent et nous concernent.

J. C.



Odette Peytoureau (la grand-mère) et Bertrand Sautereau (Adrien enfant) dans « Histoire d'Adrien »

Le n° 254 de **Textes et Documents pour la classe** (15 janvier 1981) sera consacré à **Histoire d'Adrien** (nombreux documents sur le film, la période correspondante, les lieux, etc.)

L'éducation comparée n'est pas suffisamment développée en France, malgré

les efforts remarquables de l'AFEC

(Association française d'éducation comparée).

M. Le Thanh Khoi, professeur à l'université Paris V (René-Descartes), directeur adjoint de l'UER

de sciences de l'éducation, consultant de l'Unesco

et du Bureau international du travail,

et qui a effectué à ce titre des missions

dans une trentaine de pays,

s'est entretenu de ce thème avec Louis Porcher.

étudiez ma différence

● *L'éducation comparée, c'est quoi ?*

Comparer, c'est identifier, analyser, expliquer les ressemblances et les différences. L'éducation comparée a pour objet le rapprochement de faits éducatifs considérés non pas isolément, mais dans leur contexte politique, économique, social et culturel. Elle essaie même de découvrir les lois qui les régissent. Ces « lois » n'ont évidemment pas la même portée qu'en sciences de la nature. Elles traduisent plutôt la régularité de certains phénomènes, d'une signification d'autant plus grande qu'on la retrouve dans des sociétés plus nombreuses et différentes.

Ainsi on constate, par exemple, que, quel que soit le système social et politique, capitaliste ou socialiste, la réussite scolaire des

enfants dépend davantage de leur origine sociale que de facteurs proprement pédagogiques (qualification des enseignants, nombre d'élèves par classe, etc.). Par réussite scolaire, il faut entendre non seulement les performances réalisées dans les différentes disciplines, mais aussi l'accès aux niveaux les plus élevés de l'enseignement et l'obtention des grades qu'ils confèrent : en effet, un fils d'ouvrier peut obtenir à l'école des résultats supérieurs à ceux d'un fils de cadre supérieur, mais, en moyenne statistique, à performances égales, les fils d'ouvriers accèdent dans une proportion moindre que les fils de cadres supérieurs à l'enseignement secondaire et supérieur.

Une autre « loi » est celle de l'autonomie relative du système d'enseignement : en aucun pays, il n'est un simple « reflet » de l'infra-

structure économique et sociale.

Puisque l'éducation comparée étudie à la fois les faits éducatifs et leurs relations à l'environnement vous voyez que, pratiquement, toutes les sciences humaines et sociales peuvent être mises à contribution. L'éducation comparée n'est pas une discipline au sens où une discipline se définit par un objet, des concepts, des méthodes et un langage propres. Si l'objet existe bien, les concepts, les méthodes et le langage sont empruntés, selon le cas, à telle ou telle discipline : psychologie, histoire, sociologie, économie, etc. L'éducation comparée est un domaine ou un champ d'étude multidisciplinaire.

● *L'éducation comparée est-elle très développée en France ?*

Elle est plutôt sous-développée. Les Français s'intéressent peu, en général, à ce qui se passe à l'extérieur de l'Hexagone. Pourtant, c'est un Français, Marc-Antoine Jullien, qui est considéré comme le « père » de l'éducation comparée, car il a publié en 1817 une *Esquisse et vues préliminaires d'un ouvrage sur l'éducation comparée* où il proposait l'étude des méthodes d'éducation dans différents pays, ce qui permettrait à chacun de profiter des expériences des autres afin de réaliser par l'éducation « la paix universelle et le bonheur général »...

Malheureusement, en 1980, le nombre des universités où il existe un enseignement d'éducation comparée n'est plus que de trois, depuis que, d'un trait de plume, le ministre des Universités a supprimé de nombreux enseignements de second et de troisième cycles. Il reste Paris V, Paris VIII (Vincennes-Saint-Denis) et Paris IX (Dauphine). Auparavant, on enseignait l'éducation comparée à Caen, Grenoble, Paris X (Nanterre).

Toutefois, il faut signaler l'existence de centres qui ne se consacrent pas spécifiquement à l'éducation comparée mais qui en font plus ou moins cause de la nature de leur enseignement ou de leurs recherches : l'Institut d'étude du développement économique et social (Paris I) qui a un groupe de

recherche sur l'éducation et une revue, *Tiers Monde*, dont plusieurs numéros spéciaux ont été consacrés aux problèmes de l'enseignement dans les pays en voie de développement; l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) à Dijon; l'Institut national de la recherche pédagogique. En outre, il existe depuis 1973 une Association francophone d'éducation comparée (AFEC) qui a son siège au Centre international d'études pédagogiques (Sèvres). Cette association groupe, dans les pays d'expression totalement ou partiellement d'expression française, les personnes qui s'intéressent aux problèmes d'éducation comparée. Son but est de favoriser les échanges entre ses membres et avec l'étranger. Elle organise chaque année des colloques sur des thèmes déterminés: celui de mai 1981 portera sur les réformes de l'enseignement.

● *Et à l'étranger ?*

L'éducation comparée est beaucoup plus développée dans les pays anglo-saxons (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Canada), et en Allemagne fédérale. Il y paraît beaucoup plus d'ouvrages et de revues d'éducation comparée qu'en France. L'un des systèmes d'information les plus importants du monde est l'« Educational Resources Information Center » (ERIC) des Etats-Unis qui analyse presque toutes les publications sur l'éducation parues en langue anglaise dans le monde et dont la base de données comporte plusieurs centaines de milliers de possibilités. ERIC, comme d'autres bases de données américaines, est accessible dans de nombreux pays (en France par le Centre de documentation « Sciences humaines » du CNRS qui publie chaque trimestre un *Bulletin signalétique Sciences de l'éducation*). Mentionnons également la Suisse, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède. A l'Est, l'éducation comparée est particulièrement développée en URSS (où l'Académie des sciences pédagogiques possède une section pour l'étude de la pédagogie à l'étranger) et en RDA. Un système d'information international

des pays socialistes sur les sciences sociales est en train de se mettre en place.

● *Vous avez beaucoup de contacts avec vos collègues étrangers ?*

Malheureusement pas autant que je le souhaiterais, car l'Université n'a pas de crédits pour financer la participation de ses membres aux colloques internationaux. Je rencontre mes collègues lors de colloques à Paris ou dans des pays voisins, ou encore à l'occasion de missions pour des organisations internationales.

● *Y a-t-il une réelle coopération entre les spécialistes d'éducation comparée et les grandes organisations internationales ?*

Il y a trois grandes organisations internationales qui ont leur siège en France: l'Unesco, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et le Conseil de l'Europe. Toutes trois s'intéressent, de différents points de vue, à l'éducation comparée. Par leurs études, leurs missions sur le terrain, leurs colloques, leurs publications, elles lui ont fait faire de grands progrès. C'est dans ce cadre que s'est établie une collaboration entre elles et les spécialistes d'éducation comparée. Mais il faut bien s'entendre sur ce terme. Je disais plus haut que l'éducation comparée est un champ d'études multidisciplinaire. Il est évident qu'au-

cun comparatiste ne peut être multidisciplinaire. Chacun de nous apporte les outils de sa propre formation: historique, psychologique, économique, sociologique, statistique, etc.

Pour prendre mon propre cas, je suis venu à l'éducation comparée par l'économie. Vous vous rappelez cette « vogue » de l'économie et de la planification de l'éducation dans les années soixante. Eh bien! j'ai eu la chance de participer à des missions de planification envoyées par l'Unesco et le Bureau international du travail dans différents pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La réflexion théorique sur ces expériences à l'Institut d'étude du développement économique et social, puis à l'UER de Sciences de l'éducation, a fait le reste.

● *Les relations avec le tiers monde posent-elles des problèmes spécifiques ?*

L'étude des sociétés du tiers monde est un terrain d'épreuve pour vérifier la validité générale des sciences humaines et sociales qui se sont élaborées en Europe et aux Etats-Unis. On s'aperçoit alors que beaucoup de concepts, de théories, de méthodes et de techniques de recherche ne sont pas appropriés à toutes ces sociétés, qu'ils sont loin d'être « universels ». Je citerai, par exemple et pêle-mêle, l'Œdipe, les théories du développement psycho-affectif de l'enfant, la pédagogie centrée sur l'émulation inter-individuelle, etc. Or, l'ethnocentrisme (l'occidentalocentrisme) est toujours très répandu. Toute recherche d'éducation comparée devrait situer le phénomène étudié dans son contexte social dont il est partie intégrante et d'où il tire son sens: un même phénomène (par exemple, l'analphabétisme) n'a pas le même sens dans une société rurale et dans un pays industrialisé. D'un autre côté, les techniques d'enquête « occidentales » (tests, questionnaires, entretiens) conviennent à des milieux individualistes et disposés à la communication verbale. Elles se heurtent à divers obstacles culturels là où la personnalité individuelle ne se manifeste

**quelques ouvrages
de M. Le Thanh Khoi**

L'industrie de l'enseignement
(Editions de Minuit, 1967)

L'enseignement en Afrique tropicale
(en collaboration)
(PUF, 1971)

Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ?
(PUF, 1978)

L'éducation comparée
(Armand Colin, à paraître)

que dans un cadre fixé par le groupe. Il faut alors recourir à des techniques locales : ainsi la palabre africaine est une structure de communication qui peut servir à recueillir des données sur les attitudes des villageois.

● *Quels thèmes d'étude vous paraissent aujourd'hui les plus importants ?*

L'éducation comparée, comme n'importe quelle science sociale, tend à un double but : la connaissance et l'action. Etudier des systèmes étrangers pour améliorer le système national d'enseignement et de formation a toujours été l'une des préoccupations des comparatistes, même si leur influence sur les politiques effectives n'a jamais été considérable. Comment démocratiser l'enseignement, comment l'adapter le mieux possible au développement de l'enfant et de l'adolescent, compte tenu du contexte politique, économique, social et culturel, comment lier la théorie et la pratique, l'étude et le travail productif, voilà quelques questions majeures qui se posent partout. D'autres intéressent plus particulièrement le tiers monde : la recherche de l'« identité culturelle », la combinaison de la « tradition » et de la « modernité » en distinguant les aspects « positifs » et les aspects « négatifs » (pour qui ? pour quoi ?).

● *Pensez-vous que l'éducation comparée devrait être présente dans la formation de tous les enseignants ?*

Je crois qu'elle serait très utile, car l'étude des systèmes étrangers permet de mieux comprendre le système national. Elle fait sortir du « provincialisme intellectuel » et contribue à une meilleure compréhension internationale, puisque les enseignants ainsi formés transmettront cet état d'esprit à leurs élèves. D'un autre côté, ils peuvent s'inspirer d'expériences intéressantes pour améliorer leur propre enseignement.

● *Le poids politique est-il aussi important en éducation comparée*

que dans les autres sciences de l'éducation ?

Comme l'objet de l'éducation comparée est multiple, le poids politique dépend de cet objet et de la manière dont on l'étudie (et aussi, évidemment, du milieu politique). « Biologie et éducation », voilà un thème apparemment sans portée politique. Il peut revêtir cette portée si la recherche démontre que le développement de l'enfant est freiné par la sous-alimentation, et que la sous-alimentation est due à la politique du gouvernement. D'une manière générale, il est vrai que certaines sciences semblent plus « politiques » que d'autres, l'économie, la sociologie plus « politiques » que la psychologie ou la démographie. En réalité, le caractère « politique » dépend beaucoup plus du point de vue de l'auteur que de la discipline elle-même : un économiste marxiste n'étudie pas l'enseignement de la même façon qu'un économiste libéral.

● *Sur quoi travaillez-vous en ce moment ?*

Sur l'éducation et la culture dans le « nouvel ordre économique international », « nouvel ordre » qui est encore un vœu. Dans un livre précédent (*Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ?*), j'ai montré comment les problèmes d'éducation et d'emploi de la jeunesse dans le tiers monde ne peuvent être compris s'ils ne sont pas replacés dans le problème plus général du sous-développement. Celui-ci n'est lui-même que la face complémentaire du développement, les deux étant engendrés en même temps par l'expansion mondiale du capitalisme. Je voudrais étudier maintenant le rôle de la culture dans ce processus : instrument de domination, mais également de libération. Car la culture est aussi une force matérielle. Cette dimension n'a pas reçu jusqu'ici suffisamment d'attention de la part des théoriciens de la dépendance ni de ceux du développement.

● *Vous formez de jeunes chercheurs dans votre domaine ?*

Oui, mes étudiants de troisième cycle. La moitié d'entre eux ont fait les sciences de l'éducation, le reste vient d'autres disciplines : économie, philosophie, etc. La grande majorité est originaire du tiers monde : Afrique, Amérique latine, Asie occidentale (Liban et Iran surtout). De retour chez eux, ils font de l'enseignement et de la recherche. Certains sont passés à l'administration ou à la politique...

● *Et l'avenir ?*

A court terme, on ne peut guère être optimiste. L'éducation comparée partage le sort des sciences de l'éducation dont mon collègue Gaston Mialaret, président de l'Association des enseignants et chercheurs en sciences de l'éducation, a dit que 1980 a été « l'année terrible ». Pour reprendre ses termes, « la France était, depuis pratiquement le début du siècle, une terre pédagogique presque stérile ». En 1967, trois universités (Bordeaux, Caen, Paris) organisent l'enseignement des sciences de l'éducation, le mouvement s'étend, le retard est rattrapé comme en témoigne le VI^e Congrès international des Sciences de l'éducation qui se tient à Paris en 1973. Cette année 1980, catastrophe ! un arrêté ministériel supprime plus de la moitié des formations dans ce domaine. On peut penser que le fait que les sciences de l'éducation définissent leur fonction comme critique et émancipatrice n'a pas été étranger à cette décision. J'espère toutefois qu'elle sera reconsidérée, car elle va à l'encontre même du souci gouvernemental d'« efficacité » et de « rentabilité ».

Détruire les sciences de l'éducation, c'est ramener l'éducation à un ensemble de pratiques que ne féconde pas la réflexion théorique. Or, seule la liaison de la théorie et de la pratique permet de faire avancer la connaissance et par suite d'améliorer l'action éducative. L'éducation comparée, étant une expérimentation indirecte, y contribue pour toutes les raisons que j'ai mentionnées plus haut.

Propos recueillis par
Louis Porcher

...NUL N'EST TENU

un prince et les peuples

Donc *Le Petit Prince* est désormais interdit en Argentine, notamment dans les écoles. Il n'y a certes pas lieu d'être surpris. La censure, là-bas, ne prend pas de gants, depuis quelques années déjà. Peut-être faut-il trouver dans cette certitude l'une des raisons du peu d'importance que la grande presse a accordé à la nouvelle. On ne parle pas de choses qui vont de soi, même quand celles-ci, intrinsèquement, concernent chacun d'entre nous. Cela intéressera les historiens futurs.

Reste cependant une interrogation fondamentale : Saint-Exupéry, ici, n'a pas la réputation d'avoir écrit une œuvre révolutionnaire, ni même de nature à déranger les puissants. On le considère plutôt comme un écrivain pour adolescents d'autrefois, rêveur et un rien défraîchi, croyant à des valeurs quelque peu passées. Il y a une vingtaine d'années, Jean-François Revel, alors polémiste et parfois mieux inspiré, l'avait traité de « *philosophe à hélice* ». Bref, « Saint-Ex » était du mauvais côté.

On croyait voir en lui des relents d'une idéologie droitière, une naïveté apparente ignorante des luttes véritables de ce siècle. La panoplie habituelle, en somme, de ceux qui se sont, tout seuls, arrogé le droit de dire où est la vertu. Jusqu'à maintenant inclus, personne n'a pris la défense de cette œuvre étrange : elle n'a pas de thuriféraires parce qu'elle ne permet ni les grands discours, ni la vérité en bandoulière, ni les proclamations hautaines, ni même les connivences et les clins d'œil.

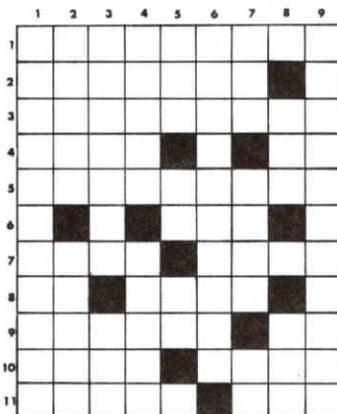
En même temps, partout (c'est-à-dire, insistons dans le monde entier), *Le Petit Prince* ne cesse pas de bouleverser les lecteurs, jeunes ou vieux, intellectuels ou non. Chacun y rencontre une partie de sa vie. Le succès de l'œuvre est constant, renouvelé, véritablement gigantesque. Les seigneurs qui gouvernent au sabre (et qui, comme on sait, ne sont pas rares) devinent qu'à travers un renard qui parle et la couleur des blés passe une subversion profonde, intime, de celles que l'on n'abat jamais malgré les échafauds.

Il faudra s'y faire : c'est bien ce qui est écrit dans ce tout petit livre qui parle au fond du cœur solitaire de chaque lecteur anonyme. Les valeurs essentielles, cachées comme les dernières braises du feu le plus précieux, circulent entre ces lignes savamment enfantines. Tous ceux qui, consciemment ou non, préfèrent la terre brûlée, ne s'y trompent pas. Il est clair, à mes yeux, que nos idéologues patentés ne s'en apercevront pas. Tant pis pour eux. Ils seront, une fois de plus, à côté de la plaque. Qui s'en étonnerait ?

Paul Dupont



problème 371



Horizontalement. 1 - Marchand d'illusions. 2 - Souvenir laissé par un bambin qui s'oublie. 3 - Habillés de soie mais sales comme des cochons. 4 - La pomme d'Eve - Légèrement ridicule. 5 - A quelque chose de subtil. 6 - Terre où, dit-on, Homère a cessé de chanter. 7 - Origine de bien des généraux de l'Empire - Vilaine est celle qui l'accueille. 8 - Il se ronge - Tout ce qui respire. 9 - Ne sort pas de chez l'artisan - De création féminine. 10 - Couche dans un lit - La colline inspirée. 11 - Ce peintre a entraîné le dada jusqu'en Amérique - Manche en Angleterre.

Verticalement. 1 - On y apprécie le solide sans pour cela faire fi du liquide. 2 - Bruyantes désapprobations - Vieille capitale où fut enterrée Sémiramis. 3 - Petit singe - Fait la cascadeuse en Suisse. 4 - L'ouvrière est à sa dévotion - Qui ne peut pas danser en rond. 5 - En mer, on y reçoit le vent debout - Nickel rapide - Symbole d'un corps dont la racine est en terre. 6 - Imprécis quant aux résultats. 7 - Fait répéter une nouvelle fois - Les Périgourds peuvent y tremper le fil ou le maillot - La SNCF y fait un nœud. 8 - Sa date de naissance est difficilement contrôlable - Premier maître après Dieu. 9 - Musique interprétée par une trompette bouchée.

solution du problème 370

Horizontalement. 1 - Amourette. 2 - Ruina - Lis. 3 - Mn - Ils - Tc. 4 - Oie - Etira. 5 - Rêve - Oser. 6 - Epars. 7 - Crie - Eure. 8 - Aïles - Sem. 9 - Id - Sil - Me. 10 - Net - Autun. 11 - Estaminet.

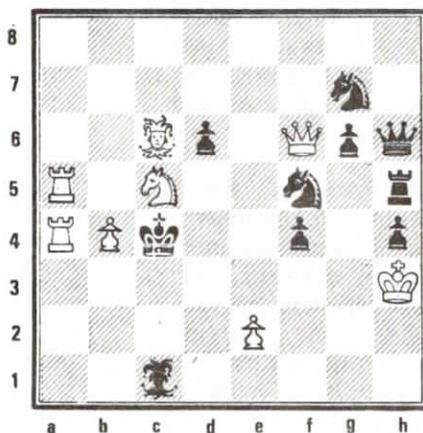
Verticalement. 1 - Armoricaïne. 2 - Munie - Rides. 3 - Oi - Eveil - Tt. 4 - Uni - Epées. 5 - Râle - Siam. 6 - Store - Lui. 7 - Tl - Issus - Tn. 8 - Titre - Remué. 9 - Escarpe-ment.

par Pierre Dewever

à chaque fou sa marotte

problème 8

Dans le thème de la fuite en étoile (celui du problème 5), les quatre fuites forment une croix oblique. Mais combien est beau le problème ci-dessous (de J. Hartung, 1953) avec six cases de fuite, mais en trois coups !



Mat en trois coups

- 3 points pour la clé
- 3 points pour les variantes

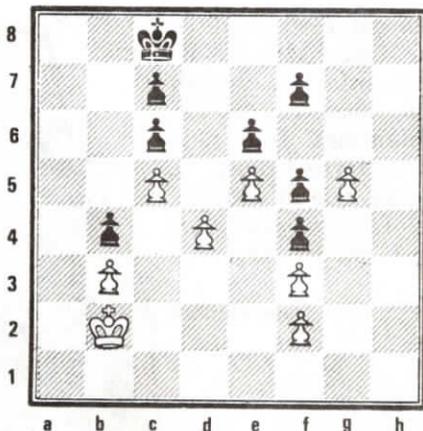
Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 5 février

solution du problème 6

Clé : 1.d5+ (clé « échec », mais belle clé !) — 2 points.

il n'y a que le premier pas qui coûte



Les Blancs jouent et gagnent

1.Rb2-b1 ! Un coup vraiment curieux.

Pour bien comprendre la solution de cette étude de V. Halberstadt (1930), je prierais le lecteur de se munir de dix-huit petits morceaux de papier. Ensuite, il placera sur l'échiquier tous les pions figurant sur le diagramme. Après quoi il posera :

- sur les cases a6 et d3, deux papiers portant la lettre A majuscule ;
- sur les cases b7 et e2, des C majuscules ;
- sur les cases a7 et d2, des B majuscules ;
- sur les cases a8 et d1, des D majuscules ;
- sur les cases b8 et e1, des E majuscules ;
- sur les cases b1 et c8, des « d » minuscules ;
- sur la case c1, un « e » minuscule ;
- sur la case c2, un « ç » minuscule ;
- sur les cases ç4 et h5, un papier blanc.

De ces deux dernières cases, le Roi blanc peut attaquer les deux points critiques dans le camp des Noirs : le pion b4 et la case g6 (si les Blancs réussissent à pousser leur pion g5 et à l'échanger contre le pion noir f7, ils gagnent par la suite le pion e6).

Sur les cases a5 et g7, d'où le Roi noir s'opposera à l'intrusion de son collègue blanc, on mettra également deux papiers blancs. On verra alors que les Noirs annulent sur 1.Rç2 par 1...Rb7, et sur 1.Rç1 par 1...Rb8. Après 1.Rb1! Rb8 ; 2.Rç1 Ra8 ; 3.Rd1 Rb8 ; 4.Re1 Rç8 ; 5.Rd2 Rb7 ; 6.Ré2 Ra7 ; 7.Rf1 et gagnent !

Mais si, au premier coup (après 1.Rb1!), les Noirs jouent 1...Rd8, comment obtenir le gain ?

Solution dans le n° 444

exploits français

Aux Olympiades 1980 qui se sont déroulées à Malte en novembre-décembre derniers, la France a obtenu des résultats très satisfaisants.

En effet, en prenant la quatorzième place (sur quatre-vingt-deux) du tournoi olympique, l'équipe masculine (MM. Kaik, Giffard, Seret, Goldenberg, D. et L. Roos) a gravi un échelon important dans la hiérarchie internationale. Cette équipe, qui a rencontré onze pays classés avant elle lors de la dernière Olympiade, a remporté sept victoires (Andorre, Australie, Cuba, Danemark, Grèce, Indonésie et Mexique), fait trois parties nulles (Israël, Norvège, Suisse) et perdu quatre fois (Argentine, Ecosse, Finlande et Tchécoslovaquie). Donnons un coup de chapeau particulier à la cinquième ronde : Cuba alignait quatre G.M.I. contre la France qui gagna le match sans perdre une partie !

L'équipe féminine n'a pas voulu être en reste et a terminé à la treizième place (sur quarante-deux) avec six victoires, deux parties nulles et six défaites.

Les Français ont rencontré quarante-neuf joueurs classés F.I.D.E. Valeur de leur performance = 2.415. Il s'agit donc bien d'un joli exploit !

par Jacques Négro

Vient de paraître
BLANCHETTE MARCORELLES
JOUONS LA COMEDIE

Tome 2 (JAUNE), recueil n° 5
10 histoires, 10 comédies
faciles à mettre en scène
pour enfants de 5 à 15 ans

A.A.E.C.C.
B.P. n° 7, 68000 Colmar
C.C.P. Strasbourg 68167 E
22 francs franco

**FORMATION
ANIMATEURS**

CVL 1981
agrée BAFA

Session de formation
8 jours
(+ 17 ans)

- 22 février au 1^{er} mars
 - 5 avril au 12 avril
- région Annecy — Prix 700 F

Stages pratiques
20 jours
(+ 18 ans)

- 6 juillet au 25 juillet
- 12 juillet au 30 juillet
- 6 août au 25 août
- 31 août au 13 septembre

Séjours d'adolescents
et d'adolescentes
fixes ou itinérants

Formation remboursée sur
deux séjours.

Pour recevoir notre documen-
tation, retourner ce coupon
(Ed) à :

**ECLAIREUSES ECLAIREURS
DE FRANCE**
Vacances Actives,

1, rue de l'Industrie
BP 130, 74004 ANNECY Cedex
Tél. : (50) 45-38-00

M

Adresse

**échanges
et recherches**

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

■ **location (offres)**

- 74-Chapelle Abondance 1 060 m, ski piste fond, appts tt cft, libres du 21.2 au 7.3, du 21.3 au 11.4, été 81. Ecr. C. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.
- 34-Cap d'Agde, T2 5 pers., terr., tennis pisc. privés, 150 m port, plage, vue imp mer, port, juin, juil., août, sept. Milhau, 20 rue Saint-Eloi, 31400 Toulouse.
- 73-Vanoise, ds chalet, 4-5 pers., loggia pl. Sud, pd pistes, fév. 1^{re} et 4^e sem., Pâq Tél. (47) 24-25-20.
- 83-Ds villa, studio 2-3 pers., avril à oct tt cft. Ecr. Marcel, 218, av. Péguière, 83700 Saint-Raphaël. T. 95-75-62.
- 73-Corbier, studio 5 pers., pd pistes, 14 au 21 fév., Pâques. T. (79) 69-29-81 ap. 18 h
- 73-La Norma Modane, studio 5 pers., janv 1 au 20 fév., mars, mai, juin. Ecr. Robert 7, rue Fayolle, 69290 Craponne. Tél. (7) 857-15-40.
- 04-Praloup, appt tt cft, terr. Sud, sol., dépt télésiège, fév., Pâq., été (randonnées), px intéressant. Ecr. Stalberger, 68, rue de Tolbiac, 75013 Paris.
- Rosas-Esp., 20 m p'age, F3 tt cft, mai, juin, sept., oct. 1 800, juil. 3 000 F. Ecr Bournerias, LEP, 42600 Verrières-en-Forez Tél. (77) 58-19-25 ap. 19 h.

(Suite page 36.)

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

**Club Alliance
Voyages**



« CIRCUITS ET TRANSPORTS
ECONOMIQUES EN CAR »
ORGANISATION DE
VOYAGES EN CARS

Exemples : week-ends

LONDRES	220 F
AMSTERDAM	130 F
BRUXELLES	130 F

Mini séjours scolaires

Angleterre, 3 jours	435 F
Allemagne, 2 jours	290 F

Week-ends prolongés
PONTS DE 4 JOURS
(Ascension, etc.)

BERLIN	570 F
PRAGUE	580 F
VENISE	570 F
FLORENCE	570 F
LONDRES	460 F
AMSTERDAM	330 F
COPENHAGUE	580 F

Circuits : PAQUES - ETE

GRECE	1 450 F
ITALIE	1 280 F
ESPAGNE	1 120 F
SCANDINAVIE	1 180 F
ECOSSE	1 240 F
IRLANDE	1 350 F

92, bd Raspail - 75006 Paris
Tél. : 548-89-53



Pour vos problèmes de
**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique
« **PLASTICLASS** »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande
DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19 525-88-71

VOYAGES SPECIAUX DE 2 SEMAINES

HOTEL ET VOYAGE COMPRIS

DEPARTS EN GROUPE
D'OCTOBRE 80 A JUIN 81

BALEARES CAR ET BATEAU DE
PERPIGNAN 1 195 F
EN AVION DIRECT DE PARIS-TOULOUSE
LYON-BORDEAUX ET MARSEILLE 1 280 F

ANDALOUSIE LA COSTA DEL SOL
AU DEPART DE
PARIS-MARSEILLE ET PERPIGNAN 1 830 F

CANARIES EN AVION DIRECT DE
PARIS - TOULOUSE
BORDEAUX-LYON ET MARSEILLE 2 850 F

TUNISIE EN AVION DIRECT DE
PARIS - TOULOUSE
BORDEAUX-LYON ET MARSEILLE 1 680 F

MAROC MARRAKECH EN AVION
DIRECT AU DEPART DE
PARIS ET DE MARSEILLE 2 720 F

BENIDORM (PRES D'ALICANTE)
DE PERPIGNAN EN
AUTOCAR DE GRAND TOURISME 1 230 F

ENVOI DU PROGRAMME

M

Adresse

.....

..... EDU.

VOYAGES B & P

LIC. 202 A

39, QUAI VAUBAN
66026 PERPIGNAN

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

- Périgord, villa, fév., Pâq. T. (53) 80-41-96 sr.
- 05-Orcières-Merlette, appts 3-5 pers., 21-28/2, Pâq., été. Ecr. Decarli, 7, cité Bonne, 05 Gap. T. (92) 51-07-70 ou 51-60-65.
- Plage Midi, carav. Mobil-Homes, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 32-26-17.

Pour vos vacances ETE et HIVER

L'ASSOCIATION-MEUBLÉS

coopérative de propriétaires
régie par la loi de 1901
est **gratuitement** à votre disposition
pour vous procurer la location que
vous souhaitez

**chalets - appartements - studios
à des prix nets, tout compris**

74220 LA CLUSAZ - Tél. : (50) 02-43-29
Bureau ouvert tous les jours sauf jours
fériés de 9 à 12 heures et de 14 à
18 heures.

- 73-Saint-Jean-d'Arves, gites 3 et 6 pers., ski au Corbier. T. (79) 56-81-76 h. repas.
- Presqu'île Quiberon, prox. plage, appts tt cft 3 à 6 pers., fév., juil., août. Ecr. Le Brize, 50340 Siouville. T. (33) 52-45-49.
- 85-Sables-d'Olonne, villa gd cft, calme, 4 pers., juin, juil., août, sept., 200 m plage, prox. pins et comm., jard. Ecr. P.A. n° 122.
- 74-Les Contamines près Saint-Gervais, chalet 5 pers., juil. Tél. (25) 82-27-10.

- Savoie (Maurienne) chalet St-Colomban-des-Villars, stat. ski, tt séj. ou cl. de neige et verte. Ecr. Assoc. cultur., lycée Gai Logis, 1, rue Briçonnet, 30000 Nîmes. Tél. : (66) 67-62-09.

location (demandes)

- Ch. loc. Paris 6°, 7°, 9°, 16°, 17°, 4 p., cft. Tél. (4) 447-75-19 soir.

ventes

- Esp. : Bénidorm, studio mblé 4 pers., 8 U ; Bénidorm, F2 mblé 5 pers., bd mer, 14 U ; Salou, studio mblé 4 pers., bd mer, 6 U. Ecr. P.A. n° 123.

hôtels - pensions

- Lullin-Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été 88/98 F TTC, confort.

automobiles - caravanning

- Vds 505 SR 9 mois, beige vernis, 8300 km. Tél. (81) 94-30-77.
- Vds 305 GR 7 mois, coul. sable, 7 000 km. Hugoniot, Dung, 25550 Bavans.

centres de vacances

- Ass. rech. directeurs habit. 200 km Paris maxi pr CV Suisse, Autriche, petits effect. enf. ados. Pâques Paris, province. T. 500-13-41.

divers

- English paperbacks, service postal rapide. Notre catalogue des classiques anglais gratuitement sur demande. Moss's Bookshop, Woodhouse Eaves, Leics LE12 8RT.

- A Bath, Angleterre, apprendre, se perfectionner en anglais. Inscrivez-vous maintenant ! Cours intensifs de 2-3 semaines à Pâques, 3 sem. en été, ouvert toute l'année. Ecr. pour brochure : The Lansdown School, 3 Bennett Street, Bath, England.

- **ENGLISH teachers** : our organisation wants to contact teachers willing to organize groups (min. 20) of young students (12 to 18 yrs) for our summer Language programmes in Ireland, U.S.A. and England. (Please note, we do not require group leaders.) Please write or telephone : Stephanie Bourke Gaudet, MMB Vacances linguistiques Dpt, 122, rue d'Assas, 75006 Paris. T. 329-70-81.

DOULEURS

RHUMATYL, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.

VEINOL, crème active aux plantes : varices, œdèmes, hémorroïdes. Doc. détaill. c/3 timb. **RENAISSANCE E**, BP 99, 13204 MARSEILLE Cdx 1.

VACANCES LINGUISTIQUES

PAQUES — ETE 81

Toutes nos formules traditionnelles en

**ANGLETERRE
USA
ALLEMAGNE (RDA-RFA)
URSS
ESPAGNE**



mais aussi des NOUVEAUTES

pour les jeunes

- Séjours dans une ferme irlandaise
- Séjours à dominante artistique
- Séjours sans cours mais avec sport, photo et artisanat

pour les adultes

- Séjours en famille en ANGLETERRE
et en AUTRICHE

Ligue Française de l'Enseignement — Service National Vacances, 7, boulevard Saint-Denis,
75141 Paris Cedex 03 — Tél. : 271-29-30

NOM : PRENOM :

Adresse :

désire recevoir gratuitement la brochure
VACANCES LINGUISTIQUES 81

ED 01-81

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**



FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte

Date Signature

Chèque postal Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

DELAGRAVE

« L'OUTIL INFORMATIQUE »

I. APPLICATIONS PLURIDISCIPLINAIRES

LA SOLUTION CLASSIQUE - SA TRANSCRIPTION SUR MICRO-ORDINATEUR

par
B. BOUMARD
et
J. TRIIOULEYRE
Professeurs
à
l'E.N.S.A.M.

Fasc. 19,5 x 29, 64 p.

*Lycéens, Etudiants,
Enseignants,
Techniciens.*

La grande diversité des exercices présentés dans ce premier ouvrage fait apparaître la similitude des démarches intellectuelles suscitées par l'informatique



A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Électronique et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix - électronique ou informatique - dispensés dans notre Établissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

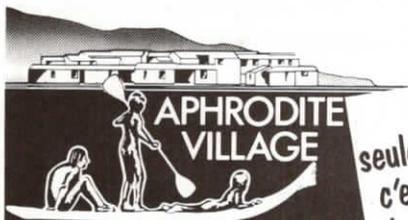
INFORMATIQUE : Préparation au BAC H

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les études à la fois pratiques et théoriques. Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés en électronique et en informatique.

BOURSES D'ÉTAT



R.P.E. - Cliché CSF - Hermil



Avec 30.000 F seulement, d'apport initial c'est un investissement pierre et plage à retenir!

Quelques studios, des 2 et 3 pièces
Une plage surveillée, des piscines
Un restaurant front de mer et des commerces multiples.
Une région touristique protégée.

Attention ! La tranche "Marine" d'Aphrodite Village est en cours. C'est la dernière tranche du front de mer. Ne tardez pas !

Pour vous renseigner sur le revenu locatif et sa revalorisation, les prêts, les avantages fiscaux, les locations et leur gestion, renvoyez ce bon à découper ou téléphonez au (68) 86.00.42

Imago Perignon

Ev Merci de m'adresser par retour votre documentation concernant Aphrodite Village
 Vente Location
Nom
Adresse
Tél

PLAGE NATURISTE / 11370 LEUCATE / FRANCE
TEL. (68) 86.00.42

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

Reconnu par l'Etat - arrêté du 12 Mai 1964
12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

BON

à découper ou à recopier
Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, le guide des Carrières N° 811 ED Envoi effectué *gratuitement* à destination de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer ou contre un *mandat international* de FF 15 pour frais d'envoi à l'Étranger. (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom
Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)